

Égalité femmes-hommes : les chiffres clés de la Corse

Insee Dossier Corse

n°19

Mars 2024



Coordination

Direction générale de l'Institut
national de la statistique et des
études économiques –
Département de l'action régionale

Directeur de la publication

Christophe Basso

Rédactrice en chef

Déborah Caruso

Auteurs

Service études et diffusion de Corse

Nathalie Cadart

Xavier Pétilion

Pôle conseil expertise mutualisé :

Armelle Bolusset

Geneviève Burel

Jean-François Thillet

Vincent Vallès

Contact presse

Communication-corse@insee.fr

06 83 89 38 90

Éditeur

Institut national de la statistique et
des études économiques

ISSN 2429-8743 (version en ligne)

ISSN 2498-0056 (version imprimable)

© Insee 2024

Retrouvez nous sur

www.insee.fr

En collaboration avec le Ministère chargé de l'Égalité entre les
femmes et les hommes et la Direction régionale aux droits des
femmes.

Avant-propos

Le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 s'inscrit dans une dynamique partenariale afin de trouver des solutions pérennes selon quatre axes majeurs : la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé des femmes, le développement de l'autonomie économique des femmes et la promotion de la culture de l'égalité dès le plus jeune âge.

La production et la diffusion de statistiques et d'études sexuées est essentielle pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes et ainsi mesurer l'action publique et guider ses priorités.

Le constat dressé dans cette édition inédite des Chiffres Clés révèle que des inégalités subsistent entre les femmes et les hommes, même si elles ont tendance à se réduire.

Fruit d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés » a été produit pour chaque région.

Chacun des dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques : Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi et Salaires, permettant une comparaison au niveau national, régional et départemental. Ainsi, l'ensemble des départements hexagonaux et ultramarins bénéficient de leur propre diagnostic.

Mobilisables par les services déconcentrés de l'État, ces publications pourront utilement éclairer l'action et la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

« Parce que l'égalité, c'est l'affaire de toutes et tous. »

Amaury de SAINT-QUENTIN

Préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud

Christophe BASSO

Directeur régional de l'Insee Corse

Sommaire

Synthèse	7
Corse	9
Corse-du-Sud	19
Haute-Corse	29
Femmes et hommes dans les départements français	39
Pour comprendre	43

Synthèse

Au 1^{er} janvier 2020, 176 631 femmes vivent en Corse. Elles représentent 51 % de la population régionale. Elles sont plus nombreuses que les hommes après 30 ans mais sont minoritaires avant.

Au niveau départemental, 93 588 femmes résident en Haute-Corse et 83 043 en Corse-du-Sud.

Les femmes sont moins en activité.

En Corse, 68 % des femmes de 15 à 64 ans sont en activité pour 77 % des hommes. Bien que le recours au temps partiel soit moindre qu'au niveau national, les femmes de l'île sont quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Cette différence entre les femmes et les hommes s'accroît avec le nombre d'enfants.

Au niveau des métiers occupés, les femmes de la région occupent principalement des fonctions d'employées de l'administration de la fonction publique, d'agents d'entretien ou de vendeuses. En revanche, elles sont peu présentes dans les métiers du bâtiment ou de la conduite de véhicules (grue, engins de travaux...).

Malgré un taux de chômage relativement faible en 2022, les femmes insulaires sont plus souvent au chômage (6,6 %) que les hommes (5,7 %), même si l'écart se réduit avec le temps. Comme pour le recours au temps partiel, le nombre d'enfants amplifie la différence. Les femmes avec trois enfants sont deux fois plus au chômage que les hommes et plus souvent inactives.

Les femmes perçoivent un salaire moyen inférieur de 12 % à celui des hommes.

En 2021 Les femmes perçoivent 24 000 € de salaire net annuel moyen pour un équivalent temps plein soit 3 300 € de moins que les hommes. Cet écart reflète pour partie une répartition genrée des professions, les hommes occupant les postes les plus rémunérateurs.

Ces différences salariales s'accroissent avec l'âge. Si en début de vie active les femmes de la région ont un salaire 9 % plus bas que leurs homologues masculins, l'écart est deux fois plus important en fin de carrière. Cependant, il reste moins important qu'en moyenne nationale où les femmes âgées de 50 à 64 ans perçoivent un salaire 28 % inférieur à celui des hommes.

Au niveau départemental ces écarts de rémunération sont présents : la Corse-du-Sud offre des salaires féminins plus élevés qu'en Haute-Corse. Cela s'explique notamment par la structure de l'emploi dans le département.

En Corse, le niveau de vie médian des femmes est inférieur à celui des hommes.

En 2021, la moitié de la population insulaire vit avec moins de 22 390 €, en deçà de la médiane nationale (23 080 €). Avec 18 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, la Corse est la région la plus pauvre de France métropolitaine.

L'exposition des femmes à la pauvreté varie selon leur configuration familiale. Les familles monoparentales sont les plus confrontées à la pauvreté, or 71 % d'entre elles ont une femme à leur tête. Ainsi, les femmes mono-parents sont 28 % à vivre sous le seuil de pauvreté contre 23 % des hommes.

En Haute-Corse, un habitant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Les revenus d'activité sont également plus bas, en particulier chez les femmes.

Entre 35 et 49 ans, une femme sur cinq est à la tête d'une famille monoparentale.

La monoparentalité est plus fréquente en Corse qu'en France parmi la population âgée de 15 à 64 ans. Comme au niveau national, elle concerne davantage les femmes. Ainsi, 11 % d'entre elles vivent seules avec au moins un enfant, contre 3 % des hommes. Entre 35 et 49 ans, 18 % des femmes sont à la tête d'une famille monoparentale, quatre fois plus que les hommes du même âge.

Les familles de l'île ont moins d'enfants que dans les autres régions françaises. En moyenne, on compte 135 enfants pour 100 femmes contre 182 pour l'ensemble du territoire national.

En Corse, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 86,4 ans, la plus élevée des régions de France. Du fait d'une espérance de vie supérieure de 5,6 ans à celle des hommes, elles sont surreprésentées parmi les 75 ans ou plus. En 20 ans, l'écart de longévité entre les genres se réduit, passant de 7 ans à 6 ans en 2020.

La Haute-Corse est même le département français où les femmes et les hommes bénéficient de l'espérance de vie la plus élevée.

Des choix d'études genrées : littérature et spécialités artistiques pour les femmes et sciences pour les hommes.

En Corse, les lycéennes sont plus nombreuses que les garçons à s'orienter dans les voies générale (54 %) ou technologique (51 %). À l'opposé, les garçons privilégient plus souvent les cursus de formations professionnelles (59 %).

Dans la voie générale, les filles sont majoritaires en « littérature » et « spécialités artistiques ». En revanche, elles sont minoritaires en « sciences numériques ». Dans la voie technologique, elles sont surreprésentées en « santé et social » mais peu nombreuses en « industrie et développement durable ». Enfin dans la voie professionnelle, les filles sont hégémoniques dans les spécialités « habillement » et « sanitaires et sociales », mais absentes dans les spécialités « pluri-technologique mécanique-électricité », ou « transport, manutention, magasinage ».

Au sortir du lycée, les femmes font des études plus longues que les hommes. Elles sont 36 % à être diplômées du supérieur contre 27 % des hommes et cette différence est encore plus prononcée chez les jeunes. Parmi les jeunes femmes de 15 à 24 ans, sorties du système scolaire, 25 % détiennent un diplôme du supérieur contre 15 % des hommes. D'ailleurs, elles quittent moins fréquemment les études sans diplôme que leurs homologues masculins.

Néanmoins, le taux d'emploi des femmes de 25 à 64 ans, avec peu ou pas de diplôme, est de 41 % contre 68 % des hommes, soit 27 points d'écart. C'est deux fois plus qu'en moyenne nationale. Cette différence régionale est encore plus marquée chez les 25-34 ans. Comme pour l'activité et les salaires, cet écart est plus prononcé en Haute-Corse, où le taux d'emploi des femmes avec peu ou pas de diplôme est le plus bas (37 %). Au-delà de l'école, l'engagement sportif fait également apparaître des distinctions entre les pratiques des femmes et des hommes. Sur dix licenciés d'une fédération sportive en Corse, seules trois sont des femmes. Parmi les fédérations les plus représentées dans l'île, les femmes sont majoritaires dans l'équitation (86 %) mais rares dans la pratique du football (6 %).

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes.

Les jeunes corses restent plus longtemps vivre au domicile parental qu'en moyenne française. Néanmoins les jeunes femmes quittent le nid plus tôt que leurs homologues masculins. Entre 18 et 29 ans, elles sont 42 % à vivre avec leurs parents contre 54 % des jeunes hommes. Cette spécificité tient notamment à la poursuite d'études supérieures plus fréquentes chez les femmes et une décohabitation induite par une mobilité étudiante à Corte ou sur le continent.

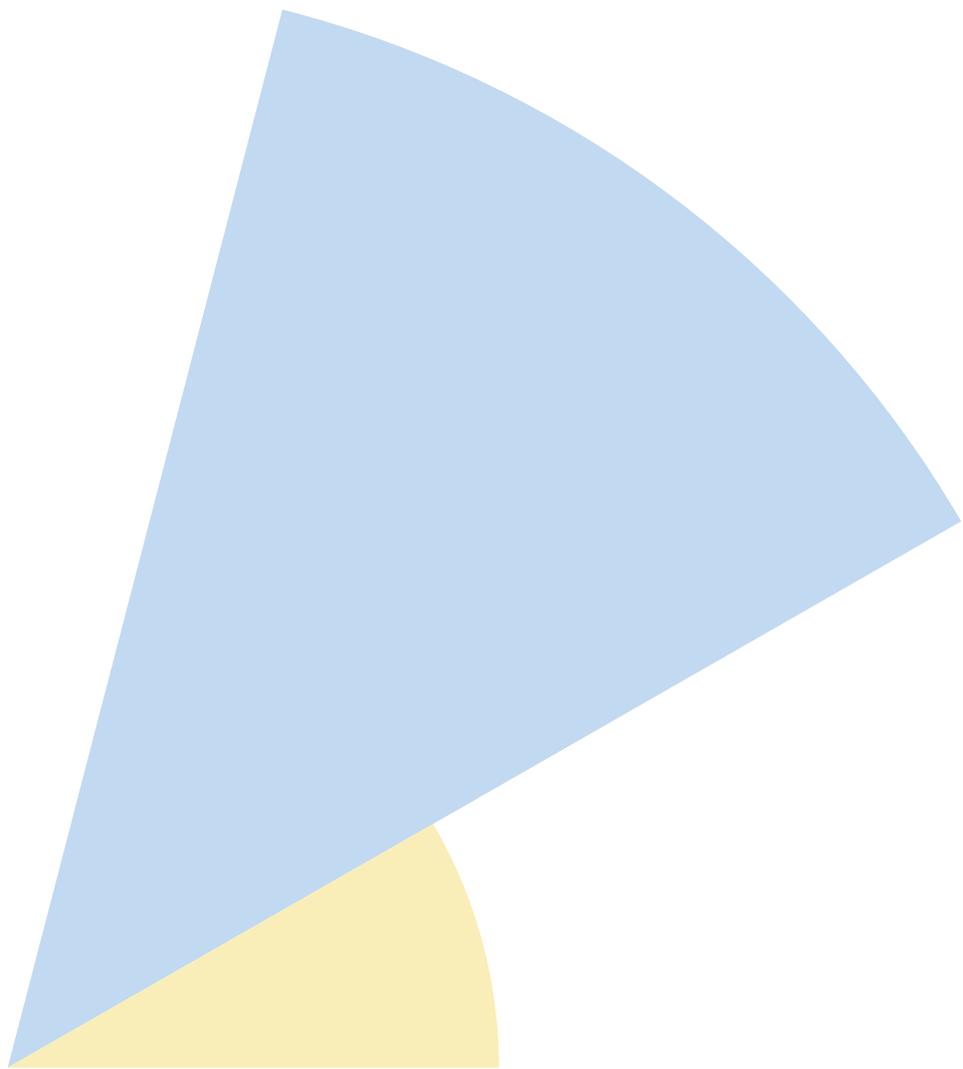
Les femmes de moins de 50 ans vivent plus souvent en couple que les hommes, d'autant plus si elles ont un enfant. Cette tendance s'inverse après 50 ans. À partir de 75 ans, les femmes vivent deux fois plus souvent seules à domicile que les hommes. En raison du veuvage, cette proportion s'accroît avec l'âge.

Du fait de la présence de l'université à Corte, c'est en Haute-Corse que les jeunes femmes et hommes décohabitent plus.

Dans la vie publique la parité n'est pas encore atteinte.

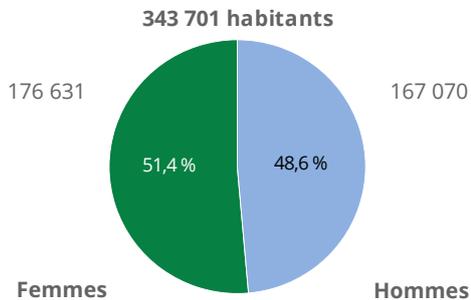
Dans la région, la parité relative à la place des femmes dans la vie politique n'est pas encore atteinte. Si les femmes représentent 38 % des 4 103 conseillers municipaux, elles ne sont que 41 à être élues maire sur les 360 communes de Corse, soit 11 % des maires. C'est deux fois moins qu'en moyenne nationale.

Corse



Caractéristiques démographiques

1. Population par sexe en 2020



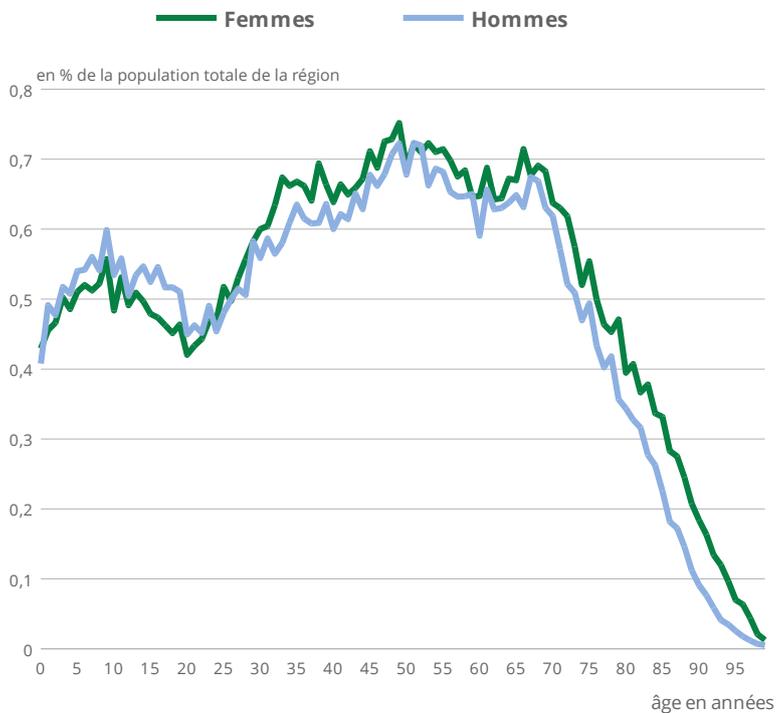
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Au 1^{er} janvier 2020, parmi les 343 701 habitants de la Corse, 176 631 sont des femmes soit 51,4 % de la population.

Avec 86,4 ans contre 80,8 ans, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes.

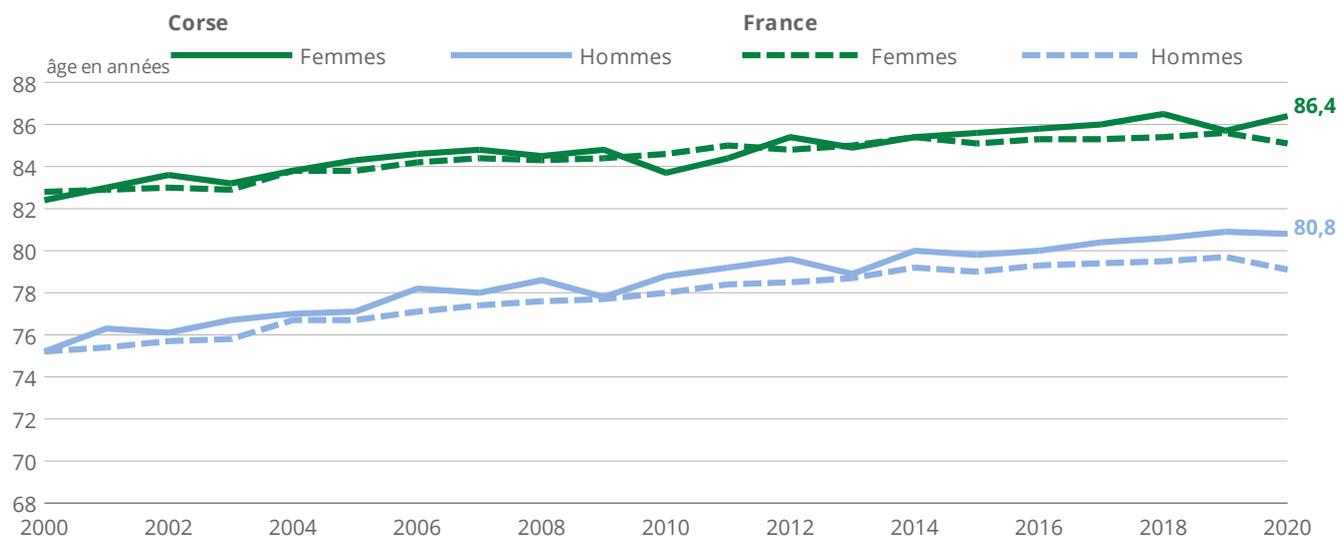
En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans les populations les plus âgées. Ainsi, 58 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61 % en France).

2. Répartition de la population par sexe et âge en 2020



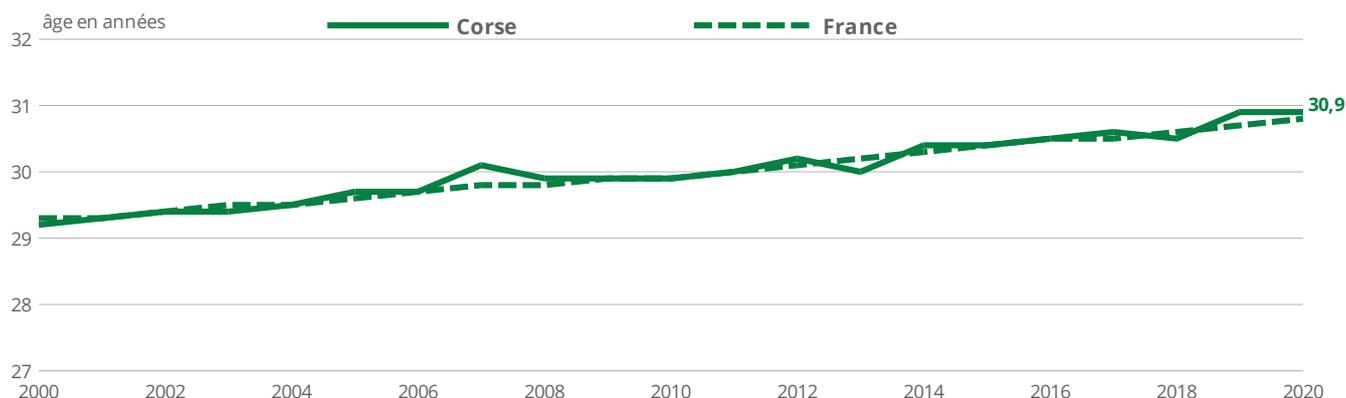
Source : Insee, recensement de la population 2020.

3. Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

4. Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

5. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

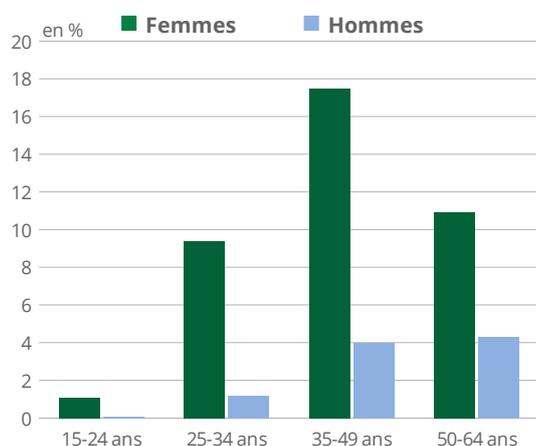
	pour 100 femmes	
	Corse	France
Ensemble	135	182
15 à 24 ans	15	23
25 à 34 ans	86	114
35 à 49 ans	34	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

En 20 ans l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,2 ans à 30,9 ans. Cette augmentation se retrouve au niveau national, passant de 29,3 à 30,8 ans sur la période. En Corse, l'indicateur conjoncturel de fécondité, le plus faible en France, s'établit à 135 enfants pour 100 femmes contre 182 en moyenne nationale. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

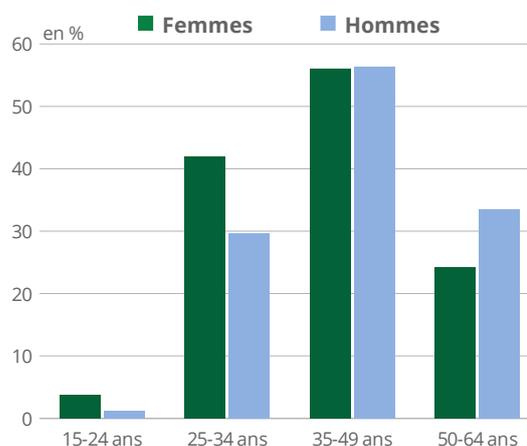
La monoparentalité concerne majoritairement les femmes. En 2020, dans la région, 9 % des femmes de 25 à 34 ans et 18 % de celles âgées de 35 à 49 ans sont à la tête d'une famille monoparentale, contre seulement 1 % et 4 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 42 % contre 30 %).

6. Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

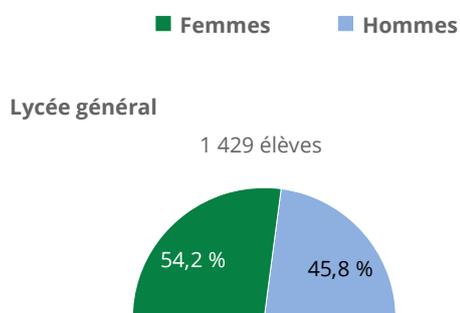
7. Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

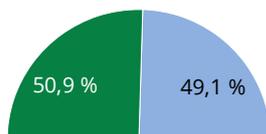
Enseignement – Éducation

► 8. Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



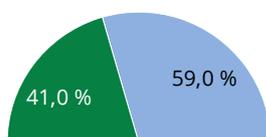
Lycée technologique

583 élèves



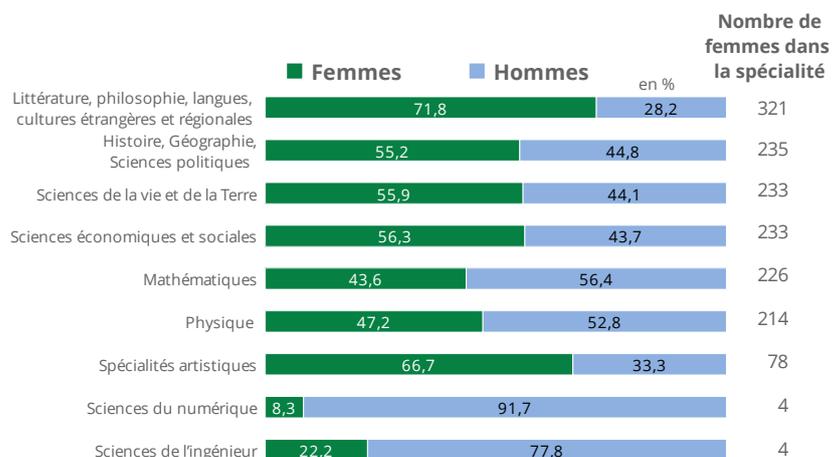
Lycée professionnel

502 élèves



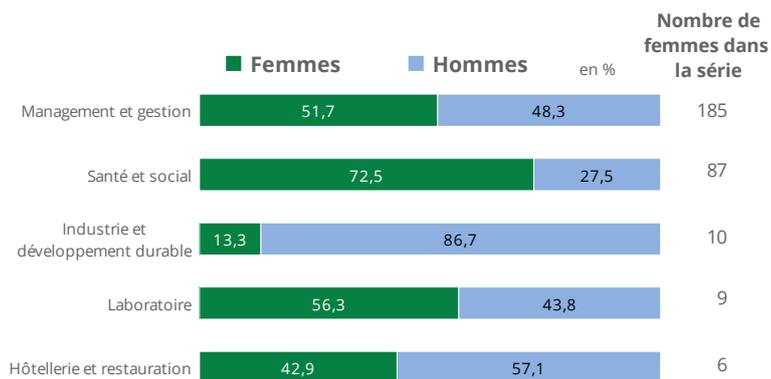
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 9. Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 10. Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 11. Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

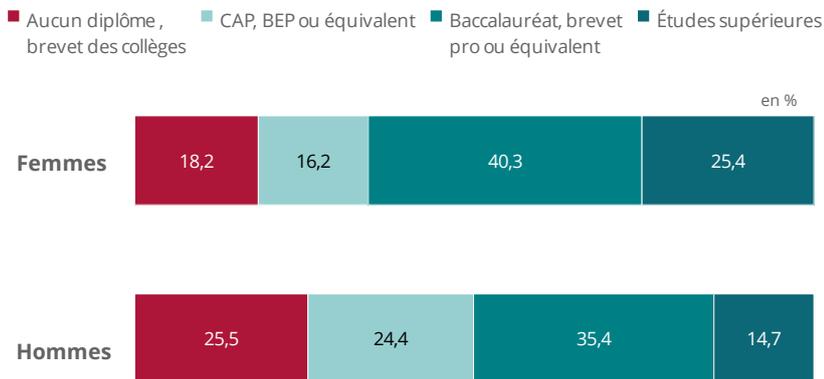
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Habillement	97,4	2,6
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	92,0	8,0
Spéc. plurivalentes des services	66,7	33,3
Commerce, vente	51,9	48,1
Accueil, hôtellerie, tourisme	38,8	61,2

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,0	99,0
Transport, manutention, magasinage	1,5	98,5
Électricité, électronique	2,0	98,0
Moteurs et mécanique auto	2,0	98,0
Sécurité des biens & des personnes	18,2	81,8

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 12. Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

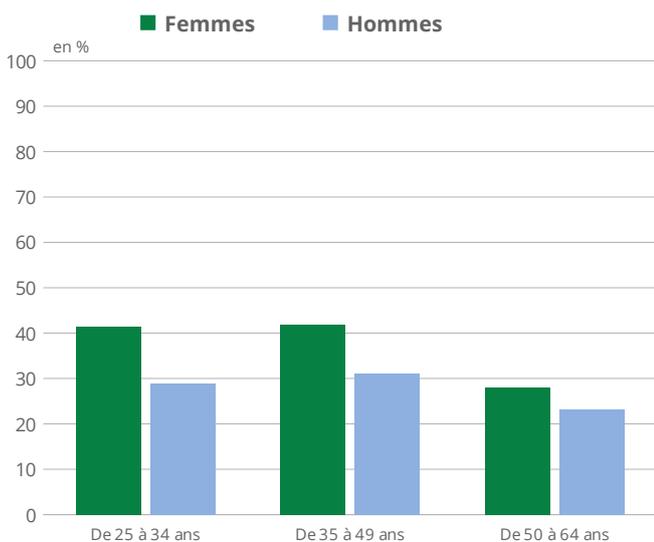


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 25,4 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 14,7 % des hommes. Globalement, la part des hommes peu ou pas diplômés (25,5 %) est supérieure à celle des femmes (18,2 %).

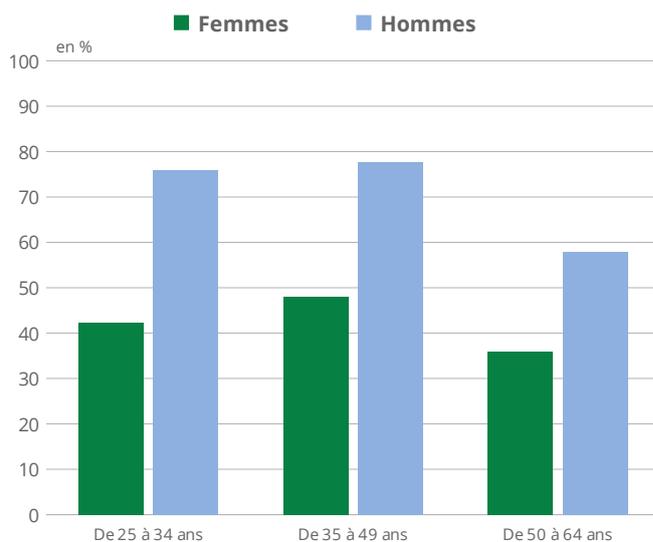
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 76 % des hommes âgés de 25 à 34 ans, ayant au mieux un brevet des collèges, sont en emploi contre 42 % des femmes du même profil. Au niveau national, ces taux d'emploi sont respectivement de 59 % pour les hommes et de 45 % pour les femmes.

► 13. Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

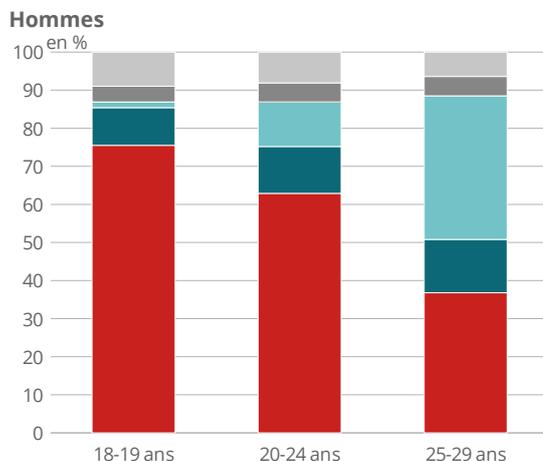
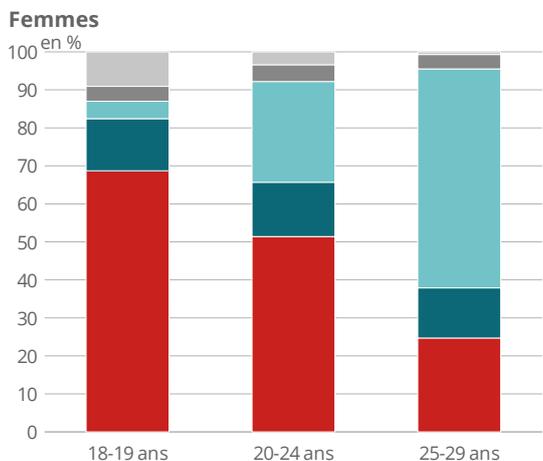
► 14. Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

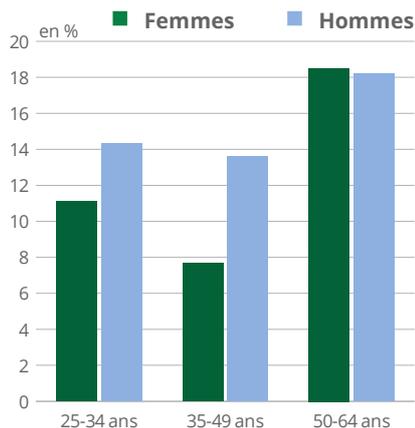
Conditions de vie

► 15. Mode de cohabitation des 18 – 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 16. Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



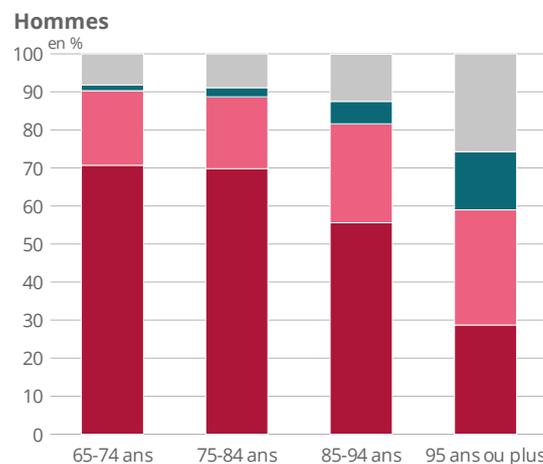
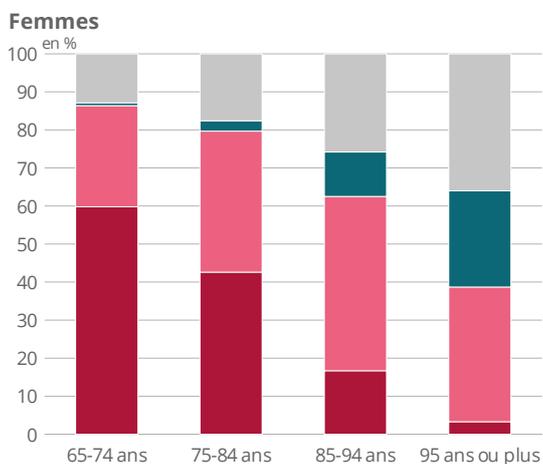
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans la région, 51 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 63 % des hommes du même âge.

La vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 58 % des femmes déclarent vivre en couple ou en famille monoparentale alors que seuls 38 % des hommes sont dans ce cas. La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées.

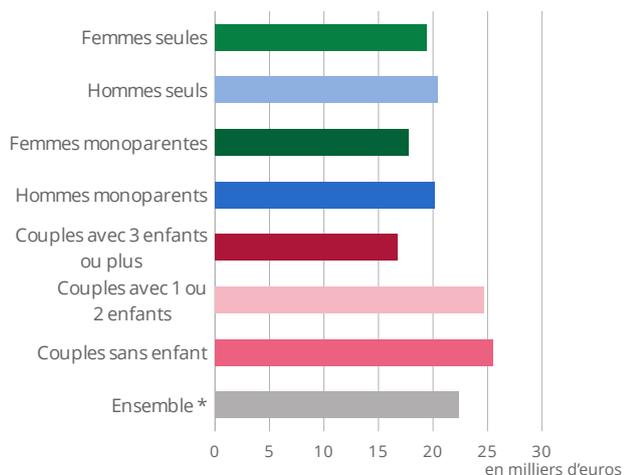
Dans la région, 27 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 46 % à partir de 85 ans. Les femmes âgées vivent plus souvent en maison de retraite que leurs homologues masculins.

► 17. Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

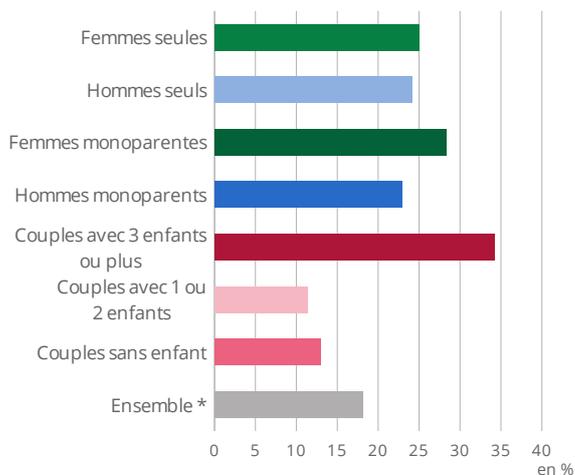
► 18. Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

► 19. Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021 ;

Dans la région, 18 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Ainsi, 28 % de celles dont le chef de famille est une femme vivent sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie médian s'établit dans la région à 17 800 € annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants contre 20 000 € quand c'est un homme.

Seules 41 femmes occupent le siège de maire dans les 360 communes de l'île, soit 11 % des maires.

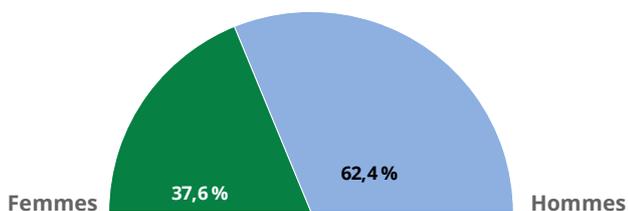
► 20. Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	51 600	28,8
Dont Football	9 620	6,1
Tir	6 080	12,5
Tennis	4 640	32,4
Équitation	3 106	85,6
Voile	2 232	37,1

Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.

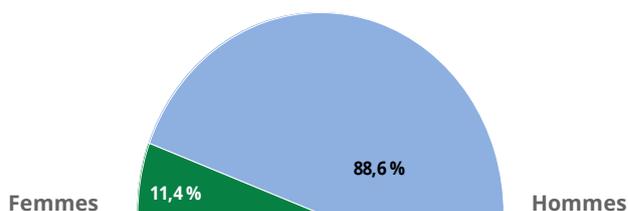
Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

► 21. Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

► 22. Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

► 23. Taux d'activité des 15-64 ans en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	67,9	77,4
de 15 à 24 ans	36,0	44,2
de 25 à 49 ans	81,9	92,5
de 50 à 64 ans	60,1	71,0

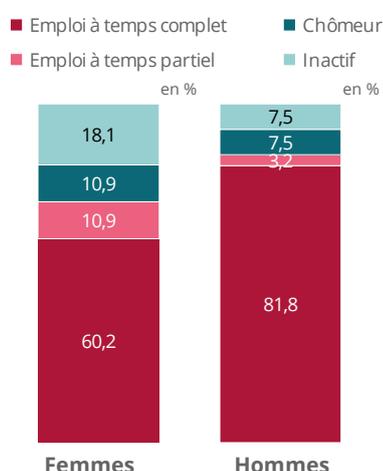
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 24. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2020

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	58,8	70,3
de 15 à 24 ans	26,2	33,5
de 25 à 49 ans	71,0	85,0
de 50 à 64 ans	54,3	66,1

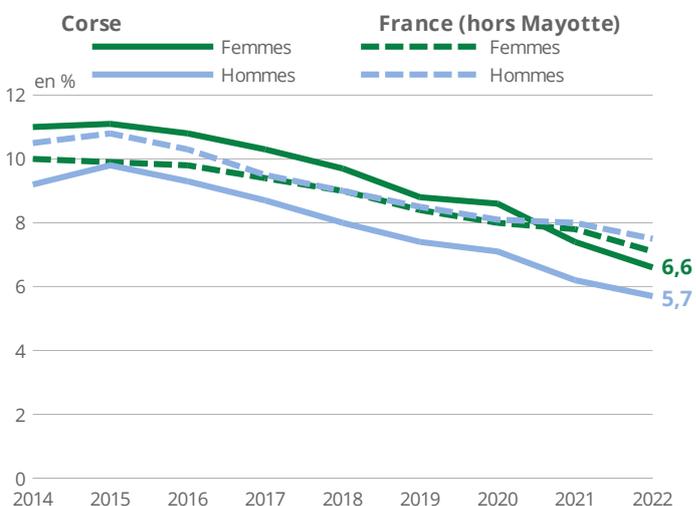
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 25. Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



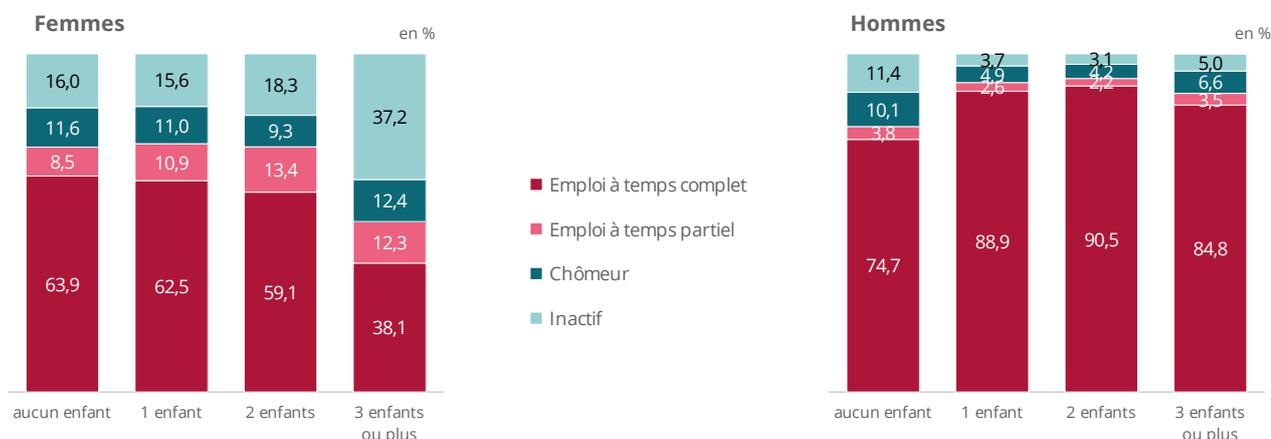
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 26. Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 27. Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

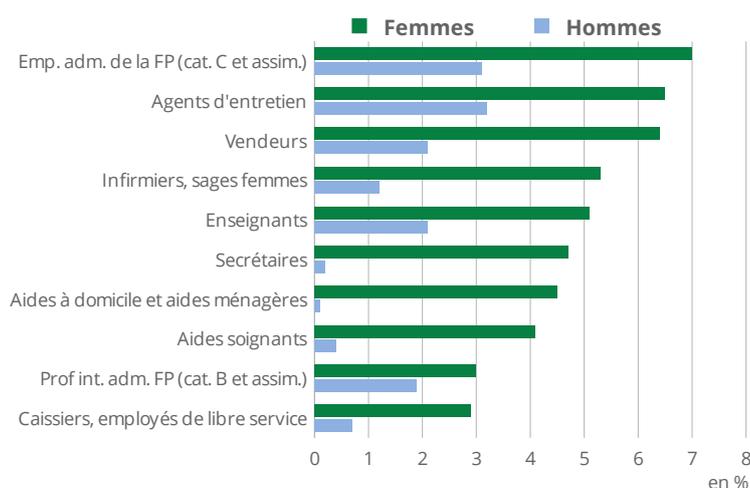


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans la région, les métiers plus souvent occupés par les femmes sont les « Employées administratives de la fonction publique (catégorie C et assimilés) », suivi des « Agentes d'entretien » et des « Vendeuses ». Quant à eux, les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules », « Militaires, policiers, pompiers » ou « Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction ».

► 28. Répartition par familles professionnelles en 2020

► 28a. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

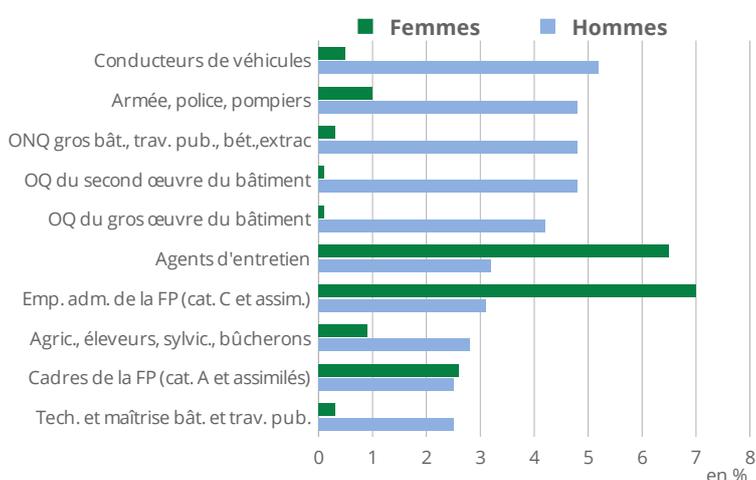
► 28b. Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Aides à domicile et aides ménagères	96,8	3,2
Secrétaires	96,2	3,8
Coiffeurs, esthéticiens	91,7	8,3
Aides soignants	89,6	10,4
Infirmiers, sages femmes	79,2	20,8

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28c. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28d. Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,1	97,9
OQ du second œuvre du bâtiment	2,5	97,5
ONQ gros bât., trav. pub., bêt., extrac	4,7	95,3
Ouvriers qualifiés de la maintenance	6,0	94,0
Conducteurs de véhicules	8,0	92,0

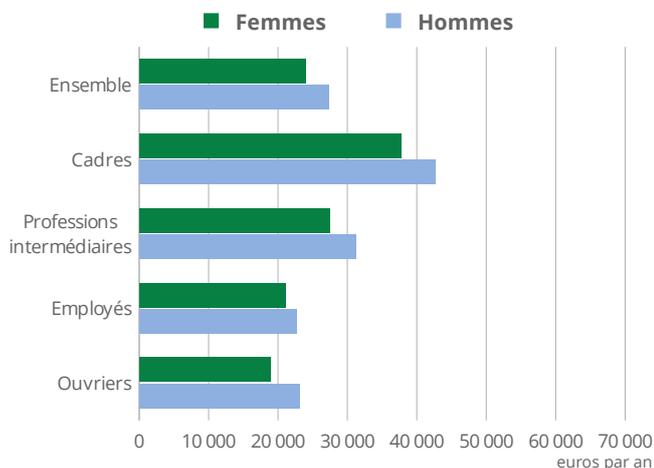
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

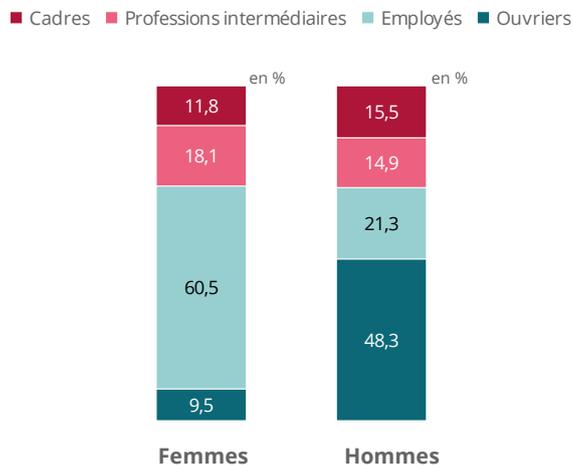
Salaires

► 29. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



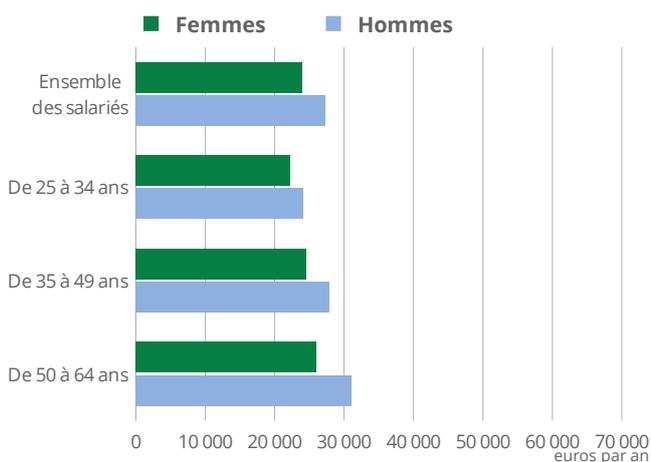
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

► 30. Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

► 31. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



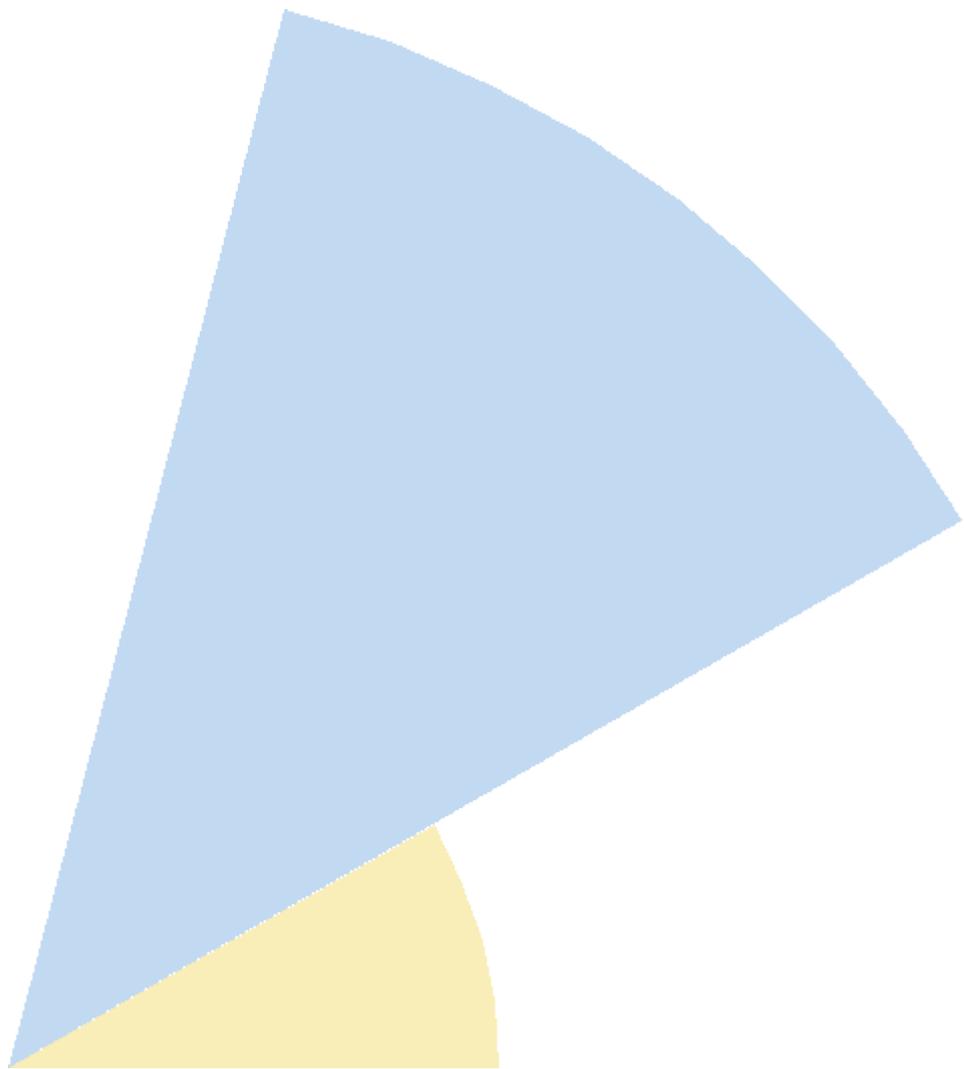
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes, dans le secteur privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 000 € en 2021 contre 27 300 € chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,8 % contre 15,5 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent néanmoins des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 700 € contre 42 700 €).

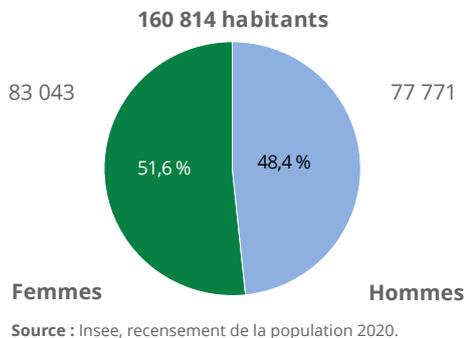
Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération par an est de 2 000 € contre 5 100 € entre 50 et 64 ans.

Corse-du-Sud



Caractéristiques démographiques

1. Population par sexe en 2020

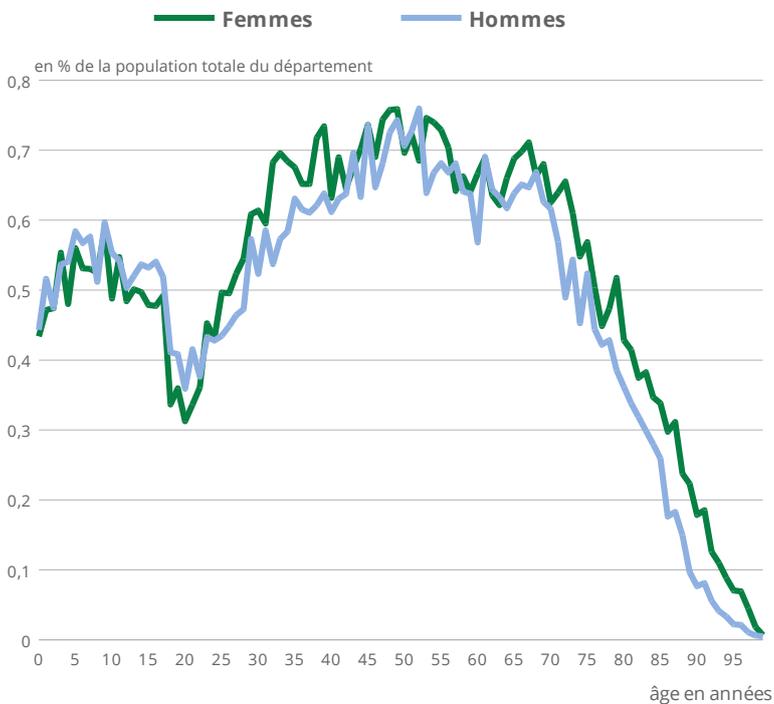


Au 1^{er} janvier 2020, parmi les 160 814 habitants de la Corse-du-Sud, 83 043 sont des femmes soit 51,6 % de la population.

Avec 86 ans contre 80,6 ans, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes.

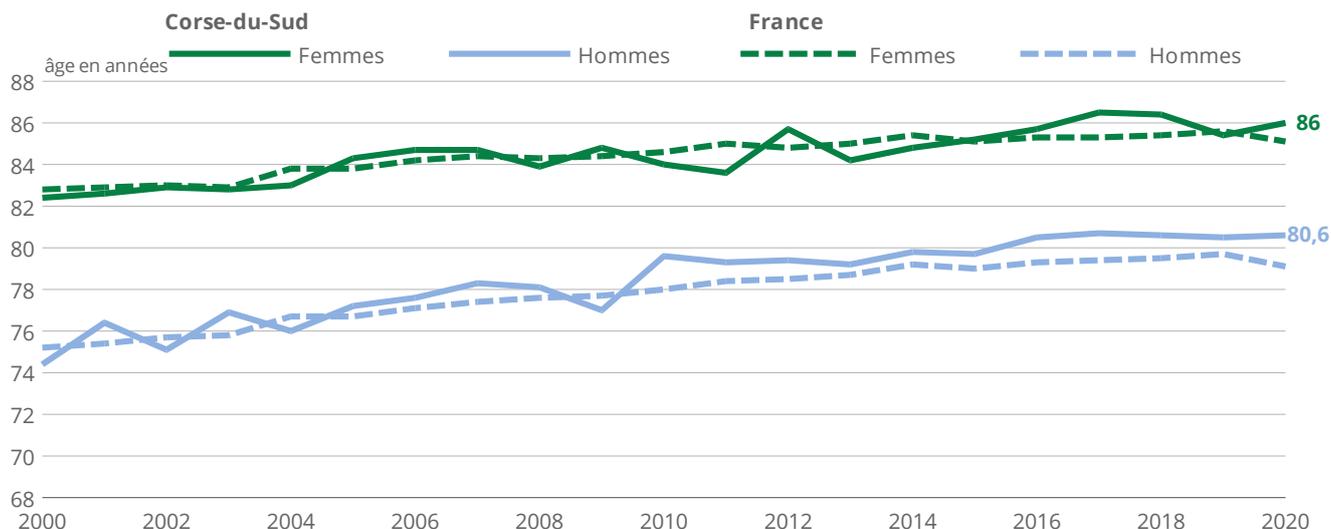
En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans les populations les plus âgées. Ainsi, 58 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes.

2. Répartition de la population par sexe et âge en 2020



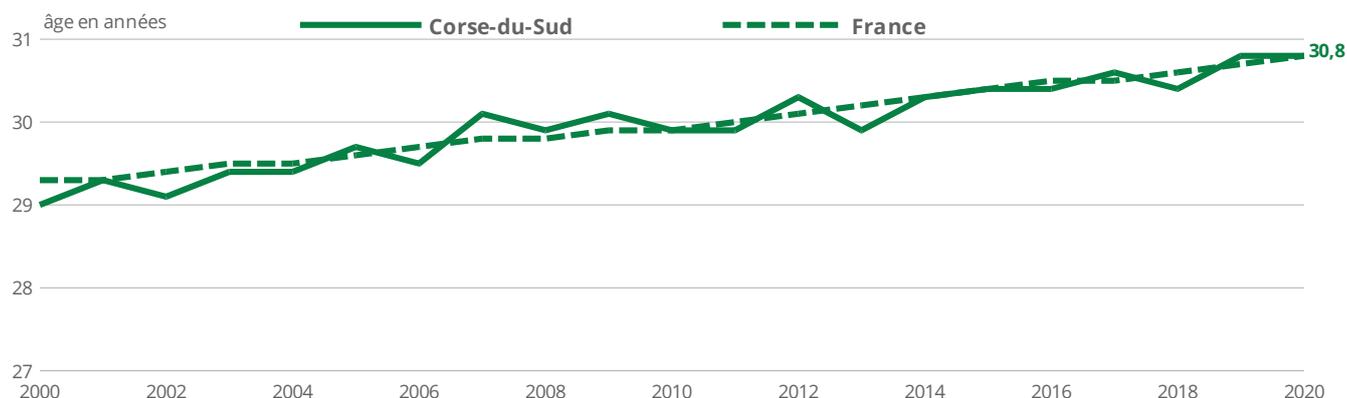
Source : Insee, recensement de la population 2020.

3. Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

4. Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

5. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

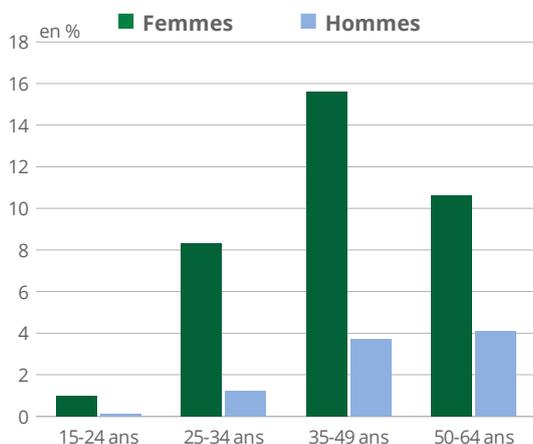
	pour 100 femmes	
	Corse-du-Sud	France
Ensemble	139	182
15 à 24 ans	18	23
25 à 34 ans	88	114
35 à 49 ans	32	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

En 20 ans l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29 ans à 30,8 ans. En Corse-du-Sud, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 139 enfants pour 100 femmes contre 182 en moyenne nationale. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

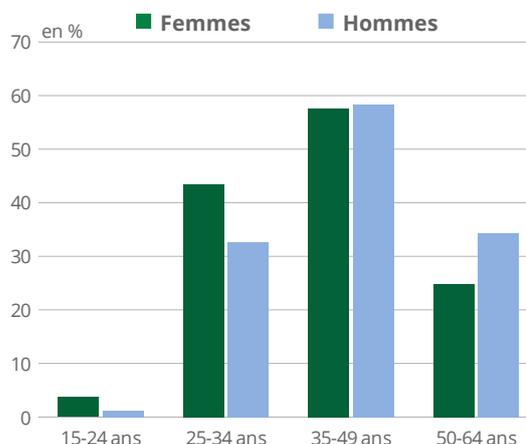
La monoparentalité concerne majoritairement les femmes. En 2020, dans le département, 8 % des femmes de 25 à 34 ans et 16 % de celles âgées de 35 à 49 ans sont à la tête d'une famille monoparentale, contre seulement 1 % et 4 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 43 % contre 33 %).

6. Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

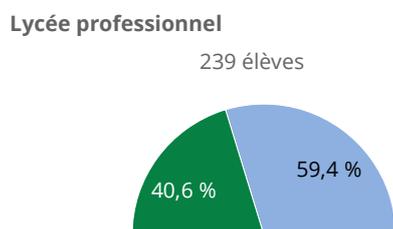
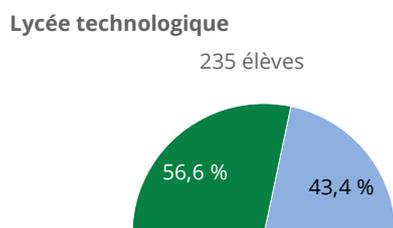
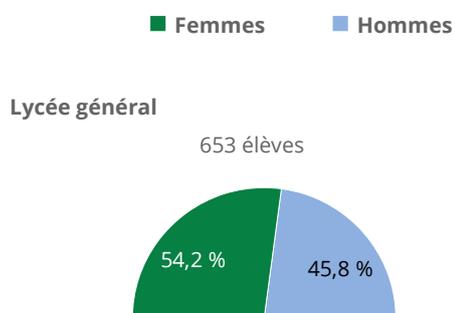
7. Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

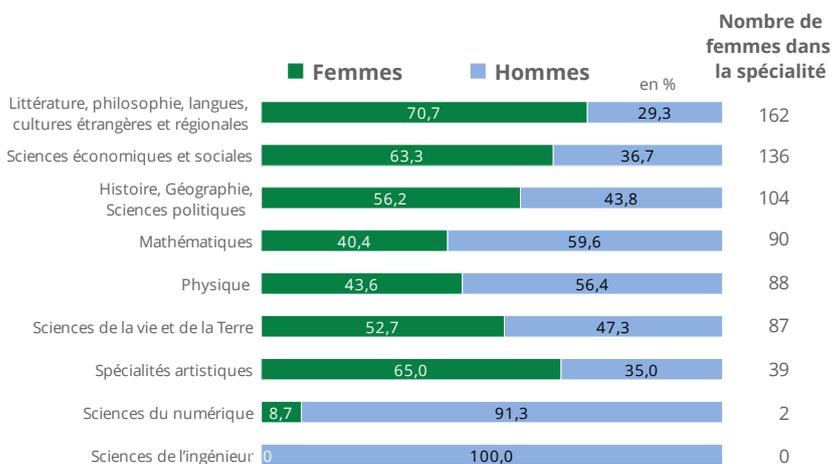
Enseignement – Éducation

► 8. Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



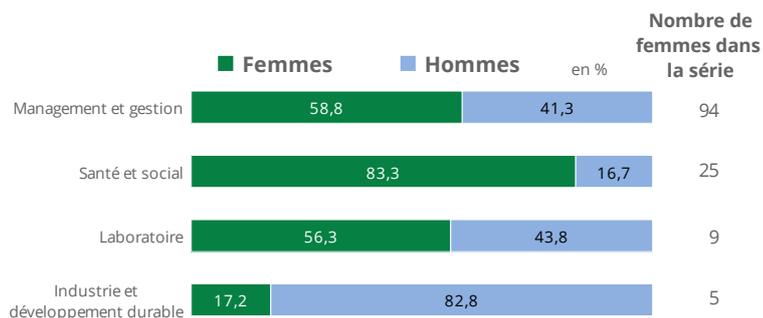
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 9. Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 10. Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 11. Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

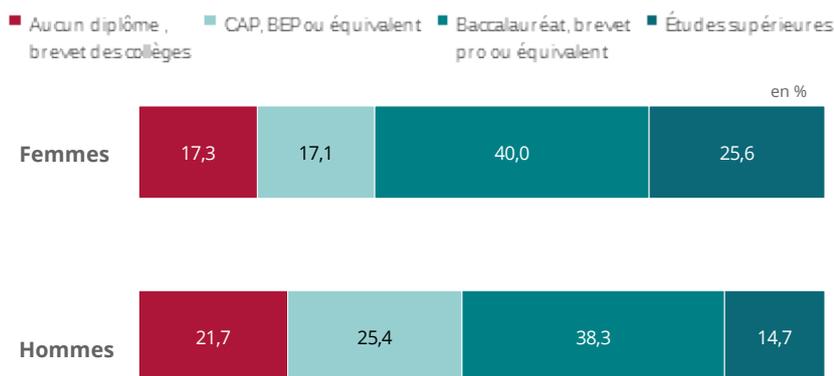
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	92,8	7,2
Spéc. plurivalentes des services	69,7	30,3
Commerce, vente	52,6	47,4
Spéc. pluritechno génie civil, constr.	34,8	65,2
Accueil, hôtellerie, tourisme	24,3	75,7

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Transport, manutention, magasinage	2,0	98,0
Électricité, électronique	2,5	97,5
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	3,1	96,9
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	16,7	83,3
Accueil, hôtellerie, tourisme	24,3	75,7

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 12. Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

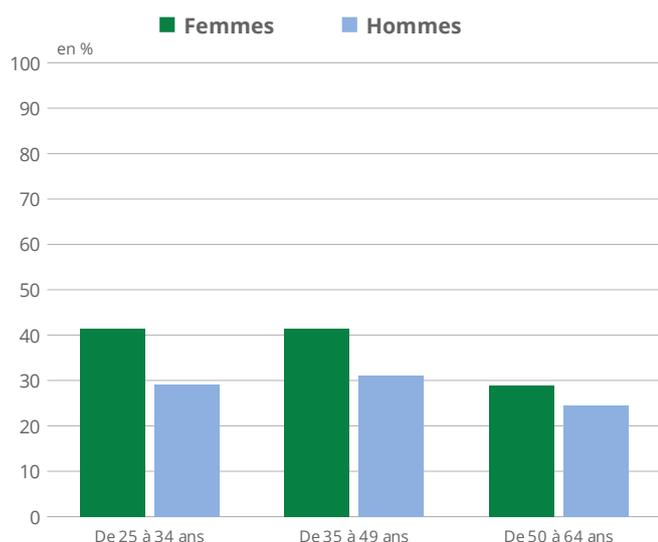


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. En Corse-du-Sud, entre 15 et 24 ans, 25,6 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 14,7 % des hommes. Globalement, la part des hommes peu ou pas diplômés (22 %) est supérieure à celle des femmes (17 %).

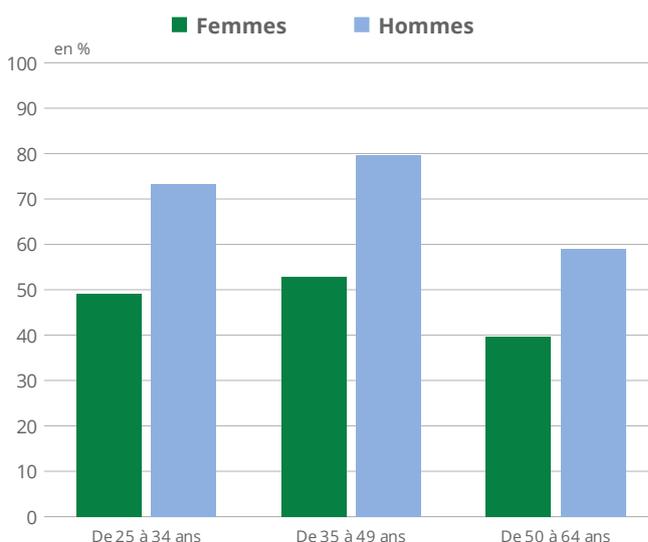
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 73 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges sont en emploi contre 49 % des femmes du même profil.

► 13. Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

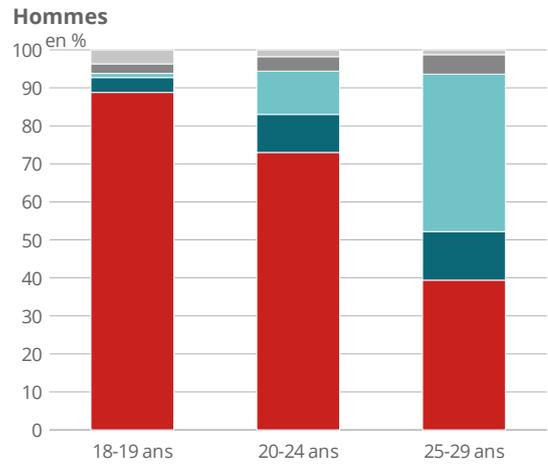
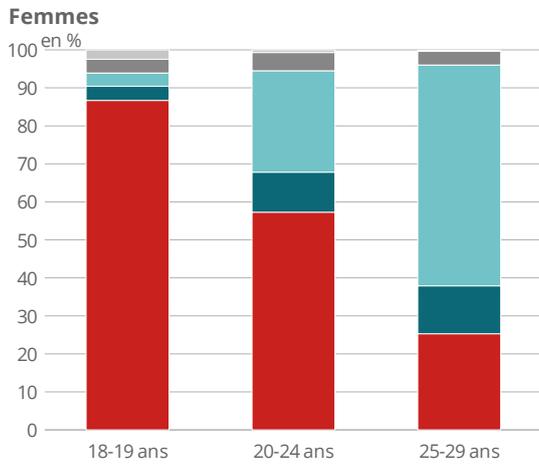
► 14. Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

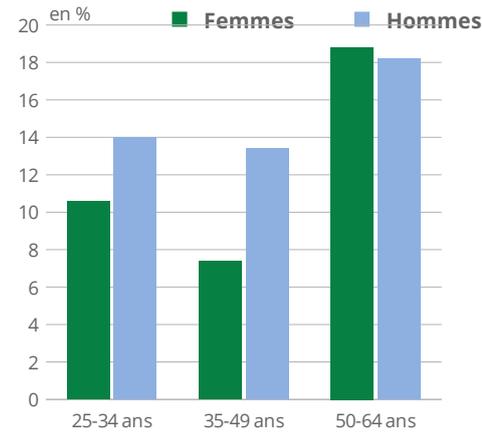
Conditions de vie

► 15. Mode de cohabitation des 18 – 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 16. Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, en Corse-du-Sud, 57 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 73 % des hommes du même âge.

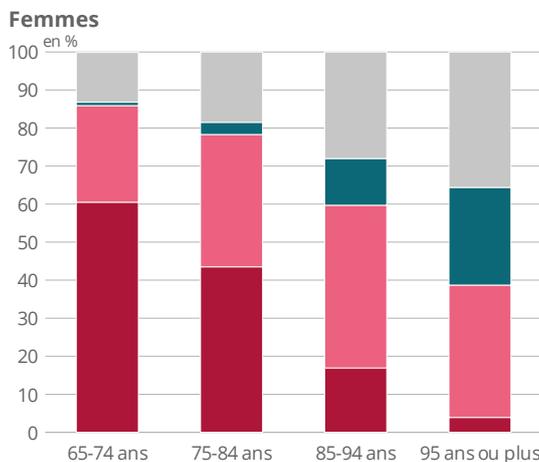
La vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes.

Entre 25 et 29 ans, 58 % des femmes déclarent vivre en couple ou en famille monoparentale alors que seuls 41 % des hommes sont dans ce cas. La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage.

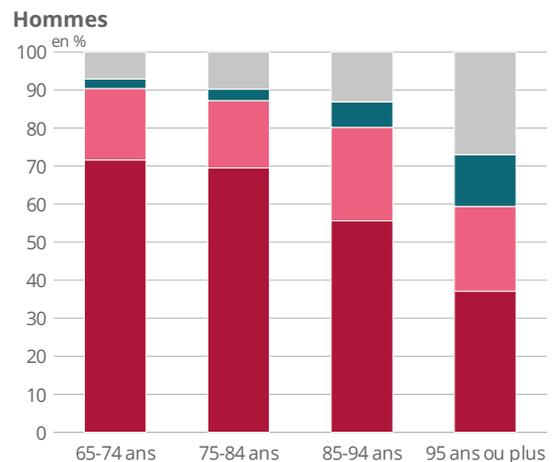
Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 25 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 43 % à partir de 85 ans.

Les femmes âgées vivent plus souvent en maison de retraite que leurs homologues masculins.

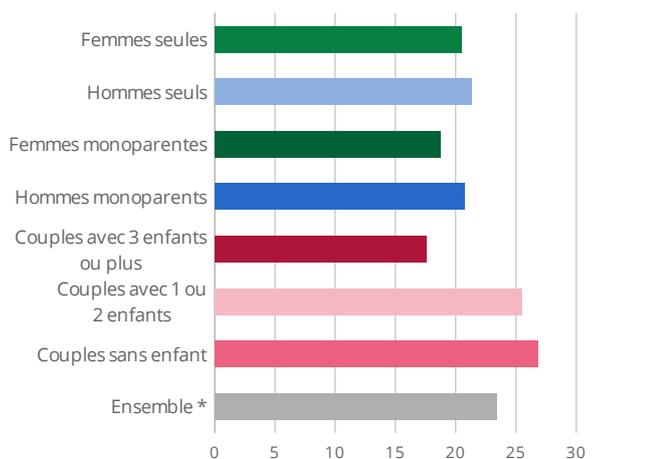
► 17. Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

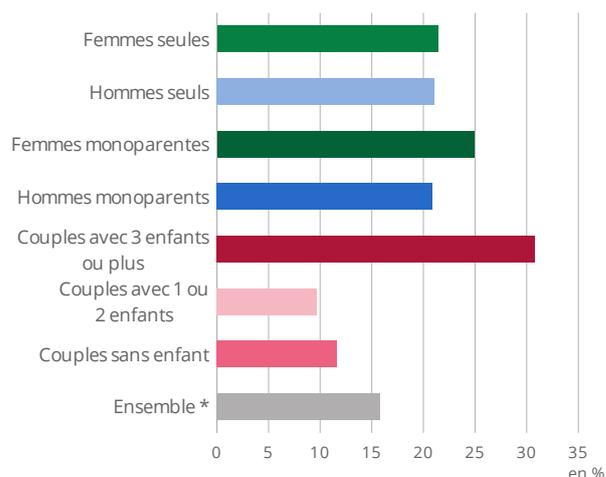


► 18. Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

► 19. Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Dans le département, 15,8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté, notamment celles dont l'adulte référent est une femme, soit 25 %.

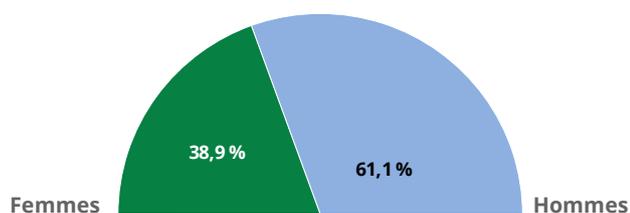
Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 18 700 € annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 400 € pour l'ensemble de la population du département.

► 20. Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	24 800	28,8
dont Football	4 130	5,4
Tir	3 106	13,5
Tennis	1 988	31,2
Équitation	1 549	85,2
Voile	1 421	37,7

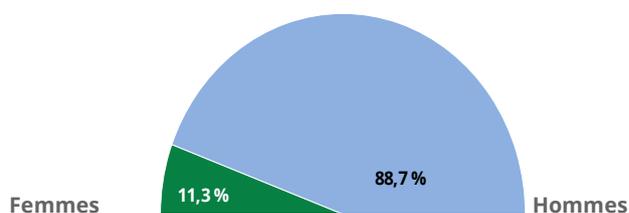
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

► 21. Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

► 22. Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

► 23. Taux d'activité des 15-64 ans en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	71,4	79,4
de 15 à 24 ans	40,0	46,0
de 25 à 49 ans	84,6	93,8
de 50 à 64 ans	62,8	72,7

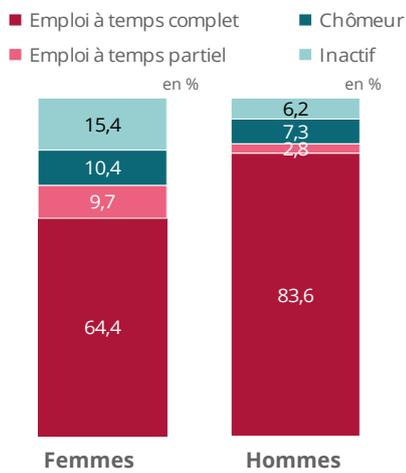
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 24. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2020

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	62,8	72,3
de 15 à 24 ans	30,0	34,7
de 25 à 49 ans	74,1	86,4
de 50 à 64 ans	57,5	67,7

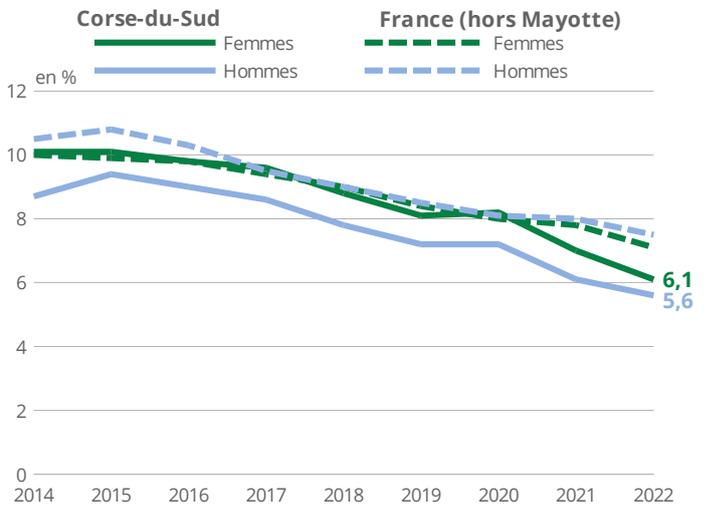
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 25. Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



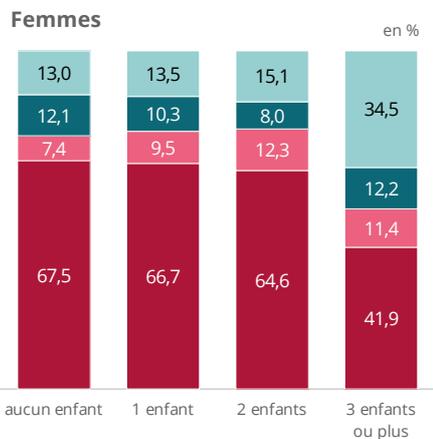
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 26. Taux de chômage en moyenne annuelle

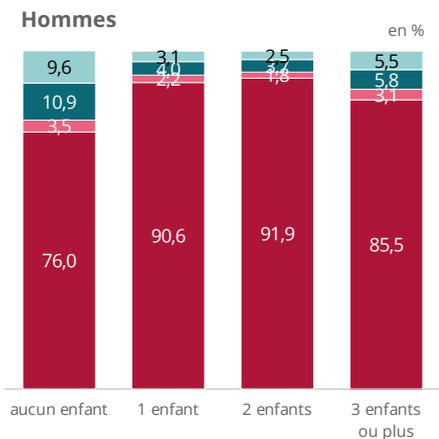


Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 27. Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif



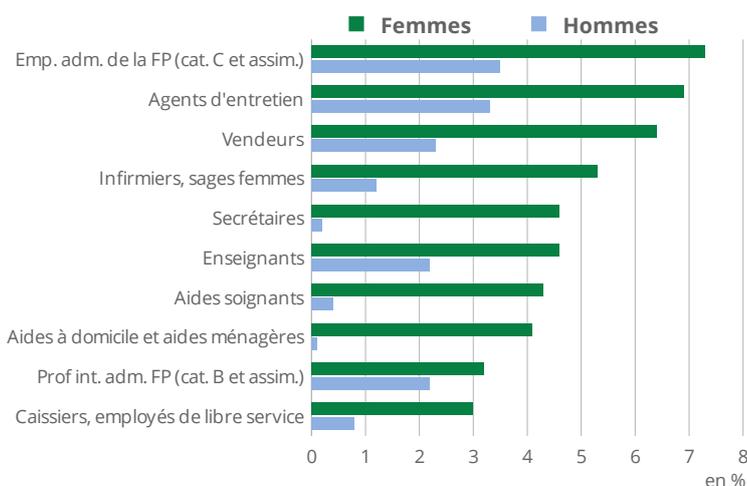
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En Corse-du-Sud comme dans la région, les familles professionnelles le plus souvent occupées par les femmes sont « Employées administratives de la fonction publique (catégorie C et assimilés) » (7,3 % des femmes en emploi), « Agentes d'entretien » (6,9 %) et « Vendeuses » (6,4 %).

Les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,1 %), « Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction » (5 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,9 %).

► 28. Répartition par familles professionnelles en 2020

► 28a. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

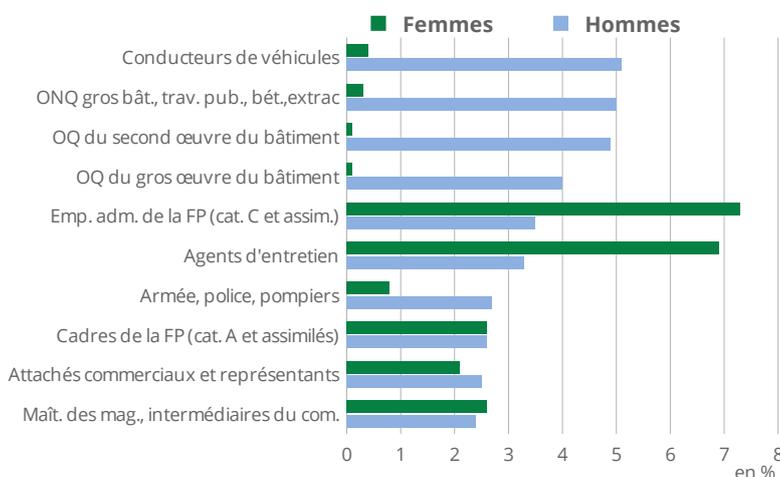
► 28b. Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Aides à domicile et aides ménagères	97,0	3,0
Secrétaires	95,9	4,1
Coiffeurs, esthéticiens	91,6	8,4
Aides soignants	89,9	10,1
Infirmiers, sages femmes	80,0	20,0

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28c. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28d. Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	1,6	98,4
OQ du second œuvre du bâtiment	2,2	97,8
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	4,9	95,1
Conducteurs de véhicules	6,7	93,3
OQ de la maintenance	7,0	93,0

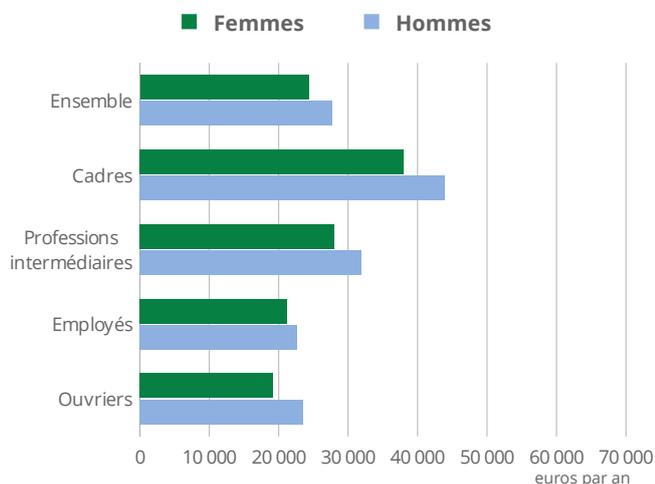
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

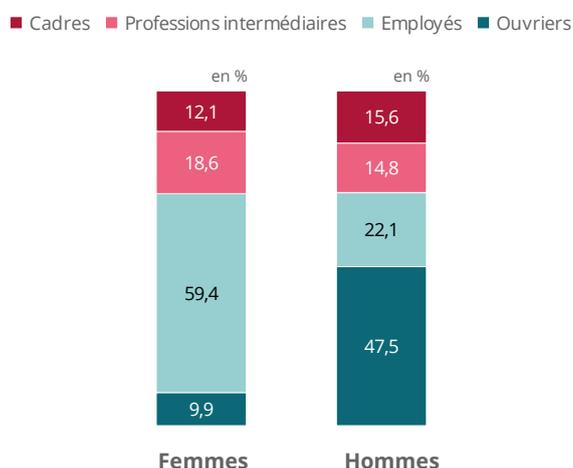
Salaires

► 29. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



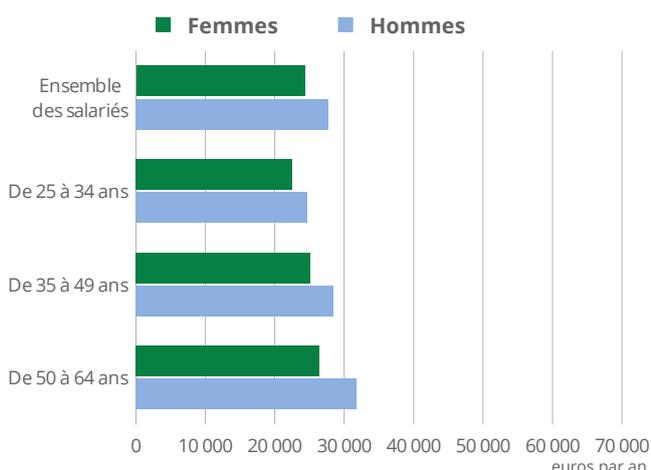
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

► 30. Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

► 31. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

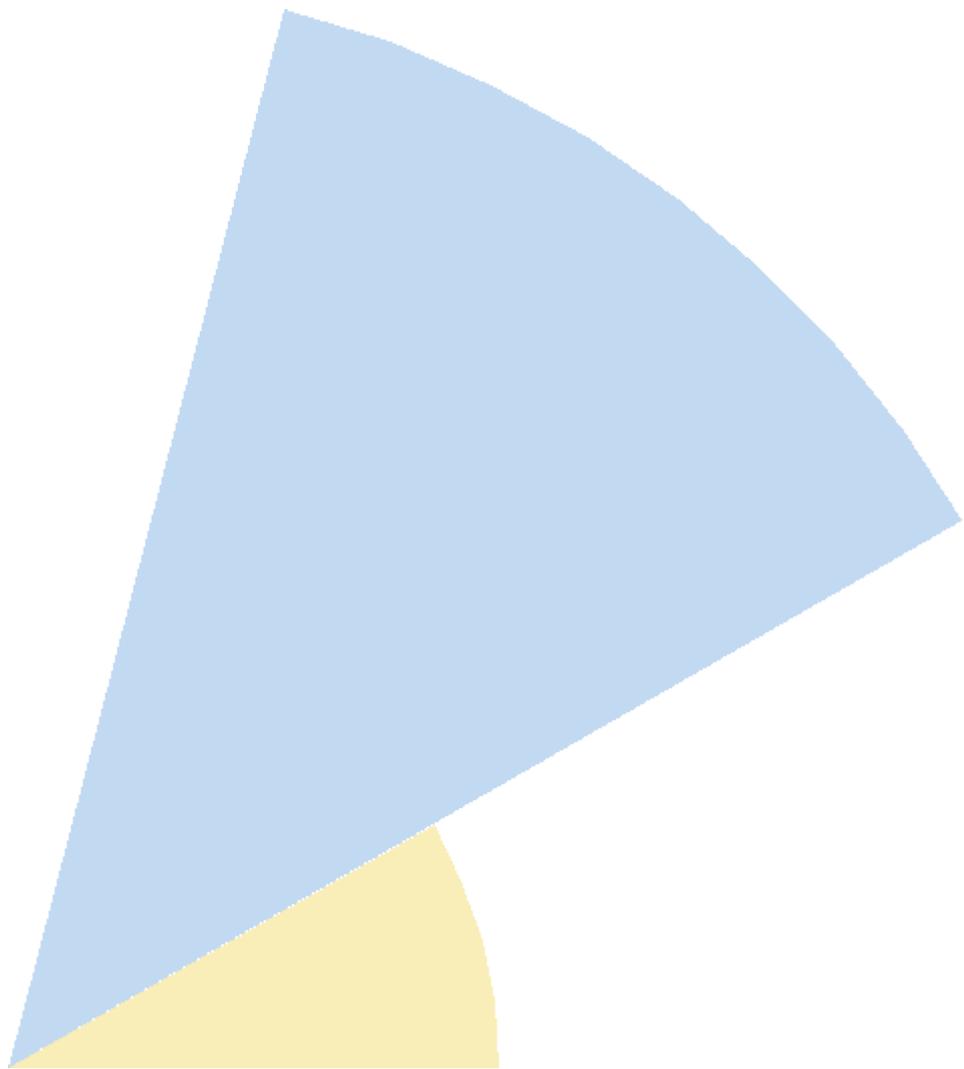


Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 300 € en 2021 contre 27 750 € chez les hommes.

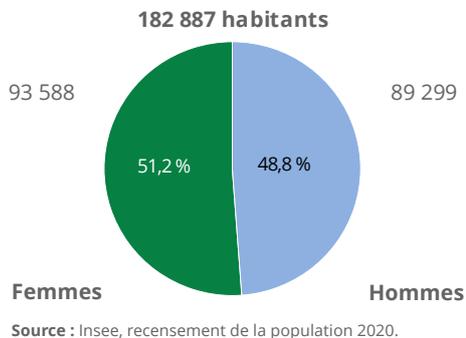
Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (12,1 % contre 15,6 % pour les hommes). Quand elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (38 000 € contre 43 900 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération par an est de 2 200 € contre 5 400 € entre 50 et 64 ans.

Haute-Corse



Caractéristiques démographiques

1. Population par sexe en 2020

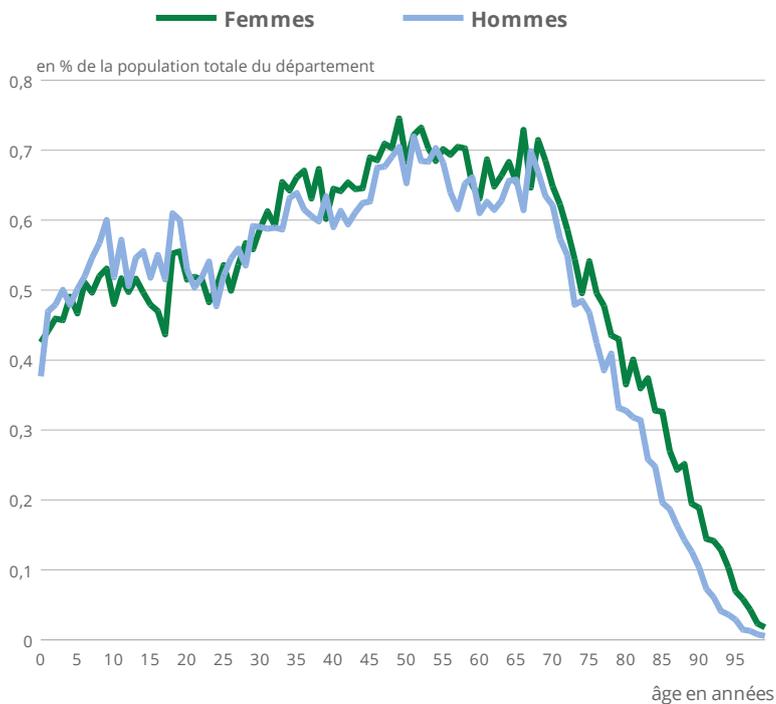


Au 1^{er} janvier 2020, parmi les 182 887 habitants de la Haute-Corse, 93 588 sont des femmes soit 51,2 % de la population.

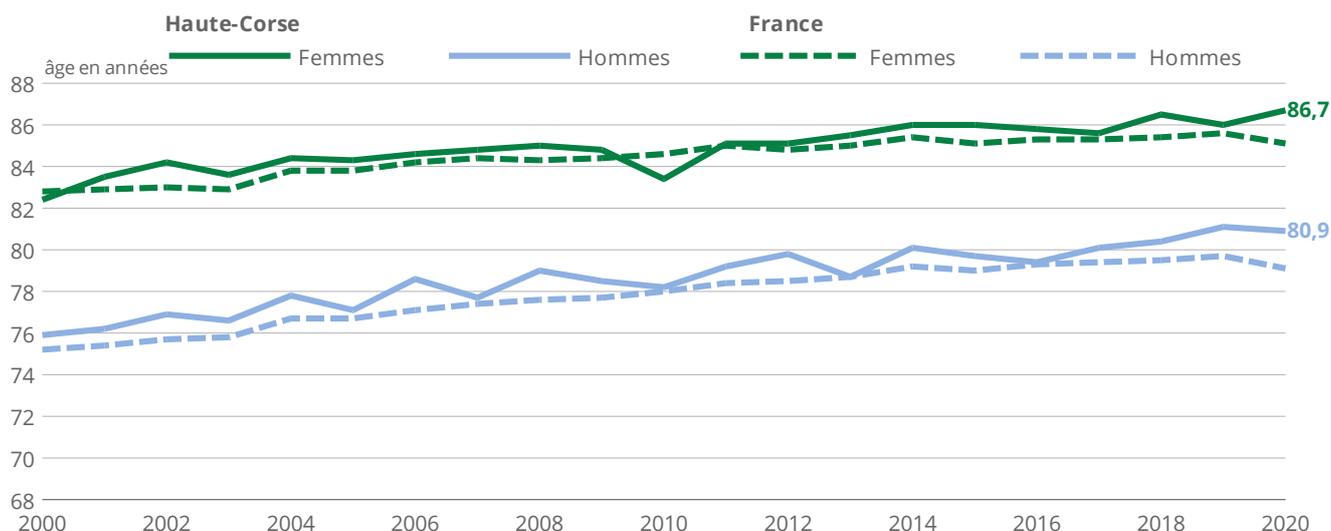
Avec 86,7 ans contre 80,9 ans, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes.

En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans les populations les plus âgées. Ainsi, 58 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes.

2. Répartition de la population par sexe et âge en 2020

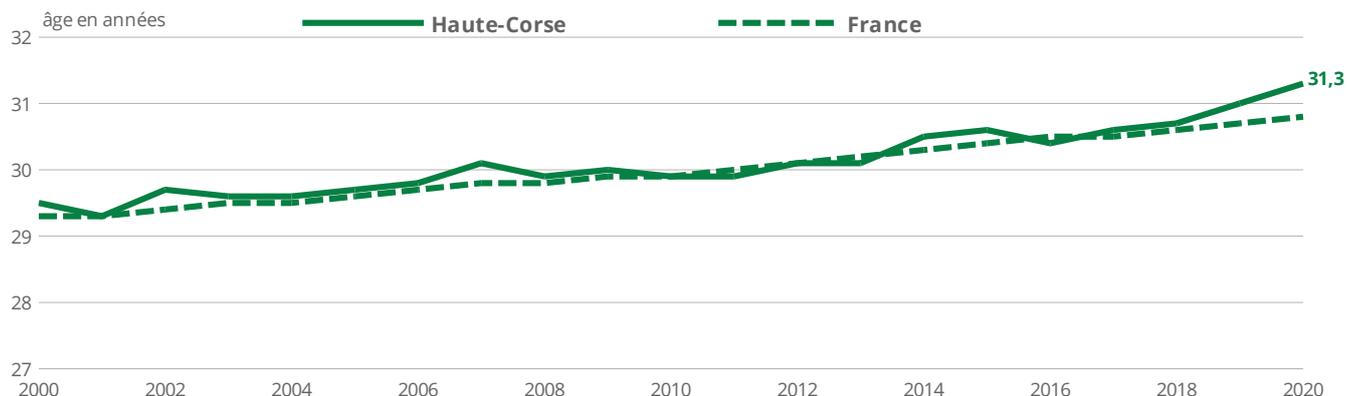


3. Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

► 4. Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

► 5. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

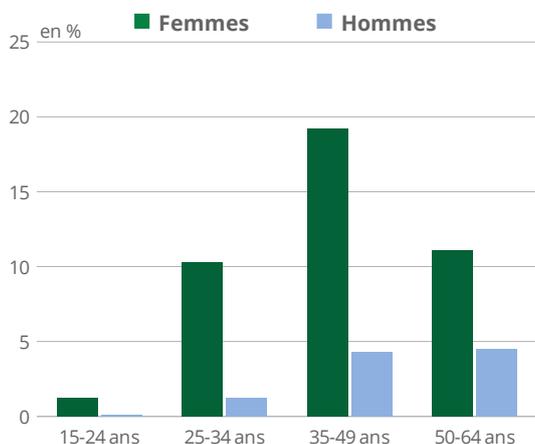
	pour 100 femmes	
	Haute-Corse	France
Ensemble	131	182
15 à 24 ans	13	23
25 à 34 ans	83	114
35 à 49 ans	35	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

En 20 ans l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,5 ans à 31,3 ans. En Haute-Corse, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 131 enfants pour 100 femmes contre 182 en moyenne nationale. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

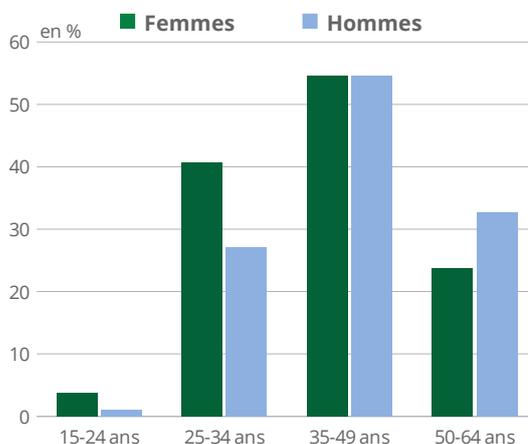
La monoparentalité concerne majoritairement les femmes. En 2020, dans le département, 10 % des femmes de 25 à 34 ans et 19 % de celles âgées de 35 à 49 ans sont à la tête d'une famille monoparentale, contre seulement 1,2 % et 4,3 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 40,6 % contre 27,1 %).

► 6. Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 7. Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



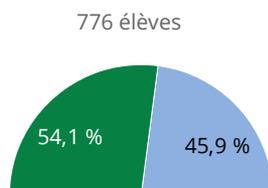
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Enseignement – Éducation

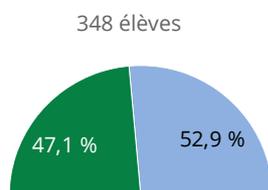
► 8. Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

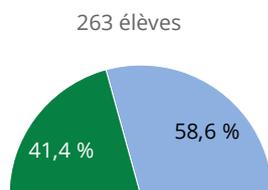
Lycée général



Lycée technologique

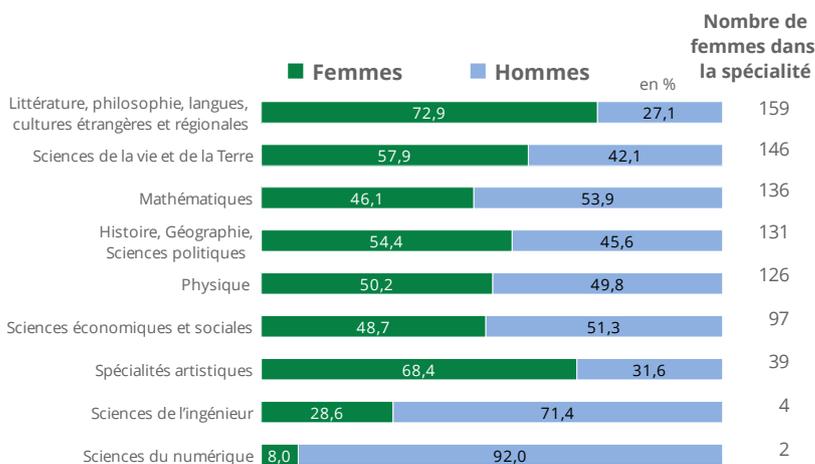


Lycée professionnel



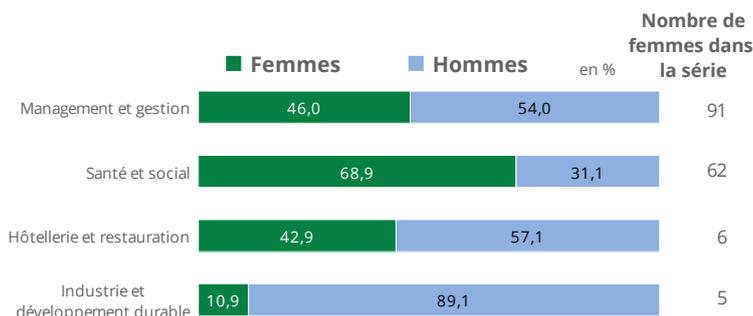
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 9. Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 10. Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 11. Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

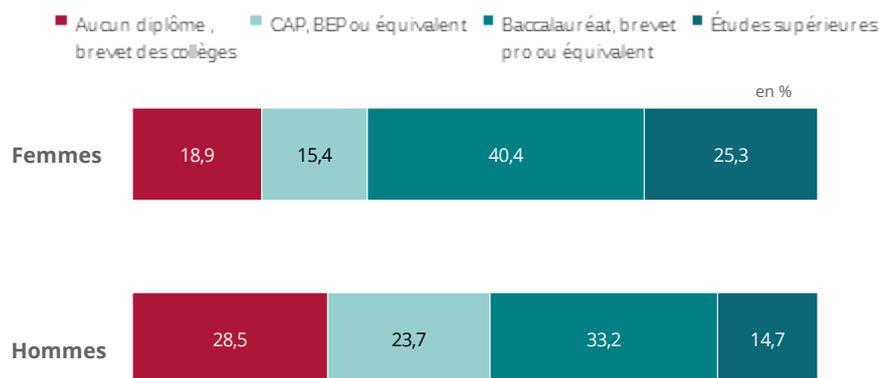
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Habillement	97,4	2,6
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,2	8,8
Spéc. plurivalentes des services	61,3	38,8
Commerce, vente	51,4	48,6
Accueil, hôtellerie, tourisme	43,6	56,4

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	0,0	100,0
Électricité, électronique	1,4	98,6
Moteurs et mécanique auto	2,0	98,0
Sécurité des biens & des personnes	18,2	81,8
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	28,3	71,7

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 12. Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

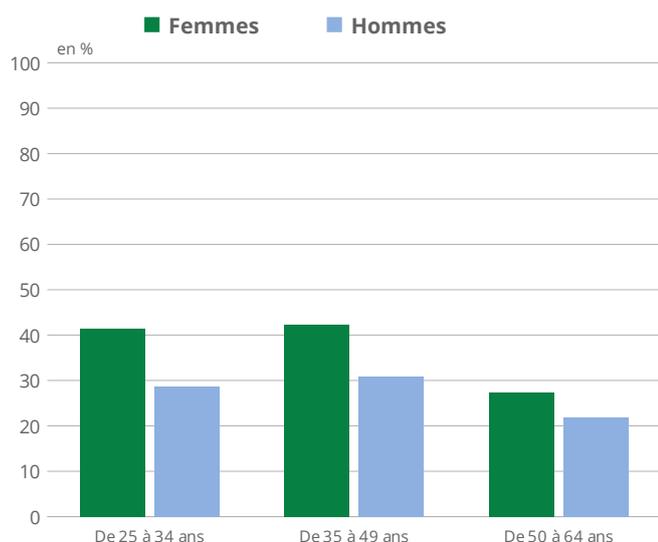


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. En Haute-Corse, entre 15 et 24 ans, 25,3 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 14,7 % des hommes. Globalement, la part des hommes peu ou pas diplômés (28,5 %) est supérieure à celle des femmes (18,9 %).

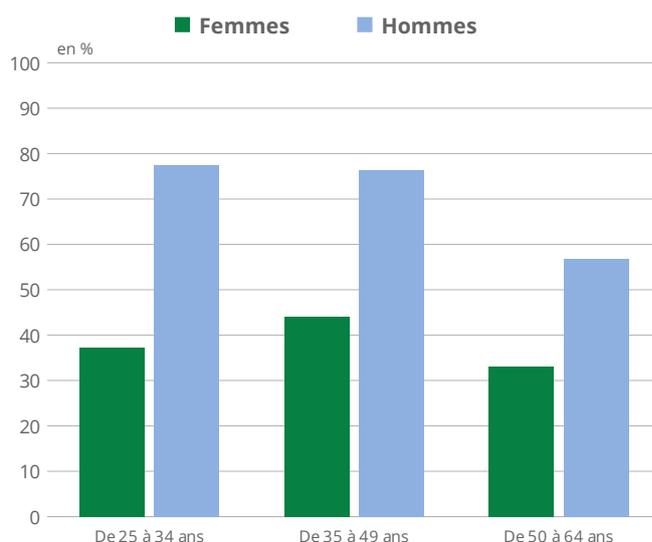
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 77 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges sont en emploi contre 37 % des femmes du même profil.

► 13. Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

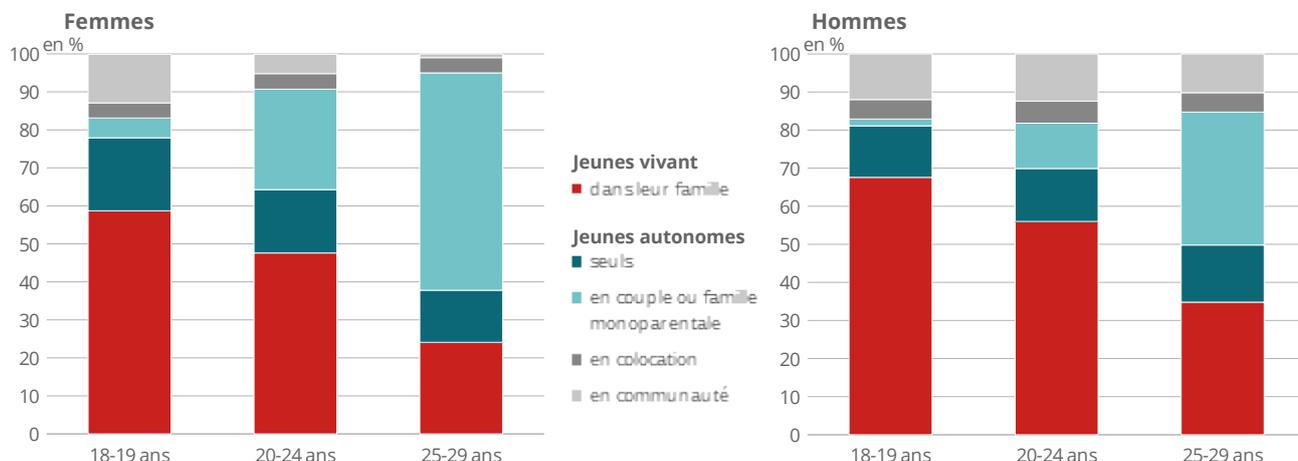
► 14. Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

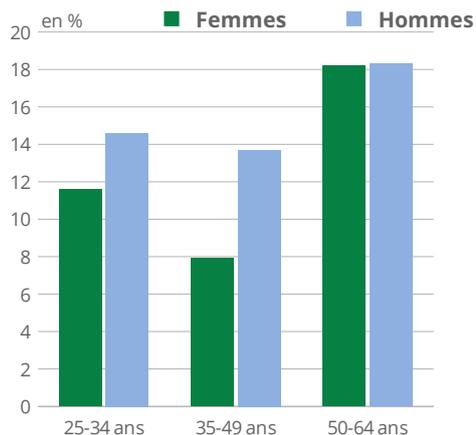
Conditions de vie

► 15. Mode de cohabitation des 18 – 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 16. Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



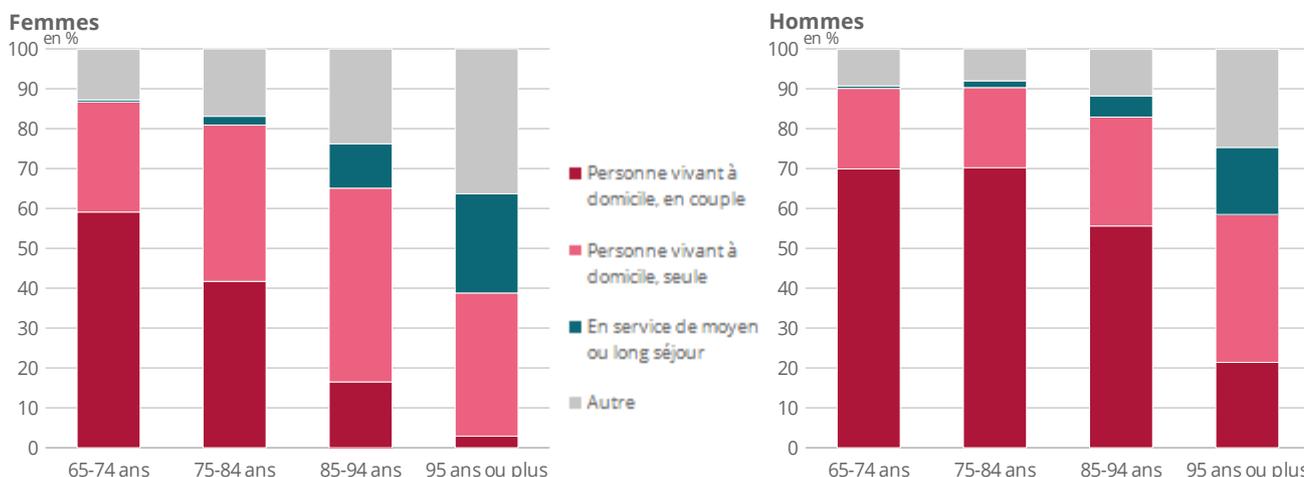
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, en Haute-Corse, 48 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 56 % des hommes du même âge.

La vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 57 % des femmes déclarent vivre en couple ou en famille monoparentale alors que seuls 35 % des hommes sont dans ce cas. La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 28 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 49 % à partir de 85 ans.

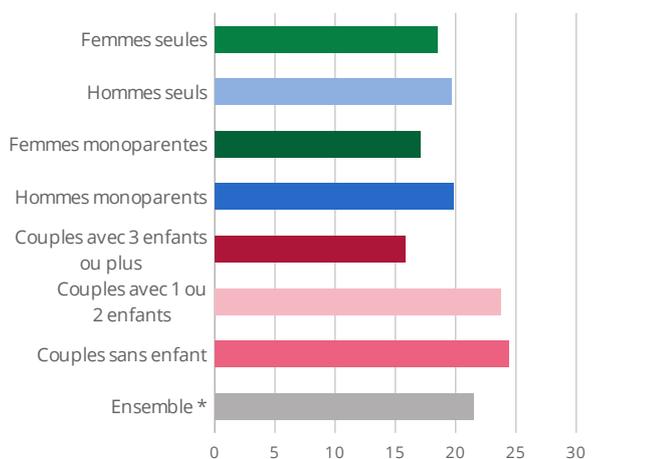
Les femmes âgées vivent plus souvent en maison de retraite que leurs homologues masculins.

► 17. Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



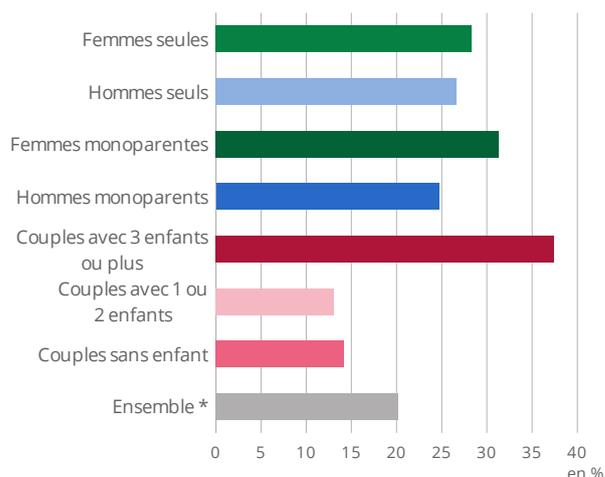
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 18. Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

► 19. Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

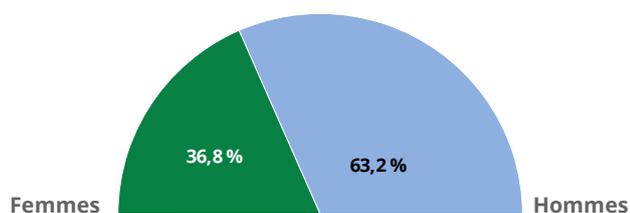
En Haute-Corse, 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté, notamment celles dont l'adulte référent est une femme, soit 31 %. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 17 000 € annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 460 pour l'ensemble de la population du département.

► 20. Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	26 800	28,8
dont Football	5 490	6,6
Tir	2 974	11,4
Tennis	2 652	33,3
Équitation	1 557	86,0
Natation	1 420	53,6

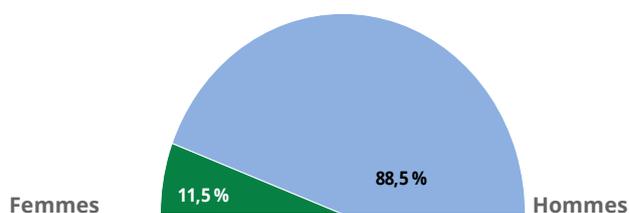
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

► 21. Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

► 22. Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

► 23. Taux d'activité des 15-64 ans en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	64,7	75,7
de 15 à 24 ans	33,2	42,8
de 25 à 49 ans	79,4	91,3
de 50 à 64 ans	57,7	69,5

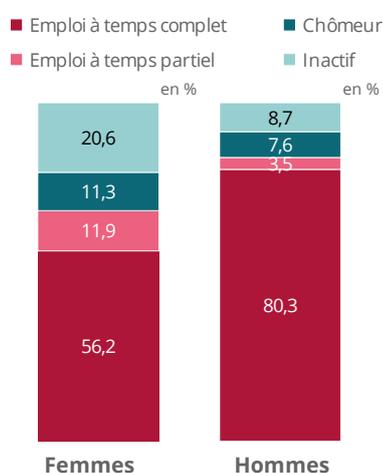
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 24. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2020

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	55,4	68,6
de 15 à 24 ans	23,6	32,7
de 25 à 49 ans	68,1	83,8
de 50 à 64 ans	51,5	64,7

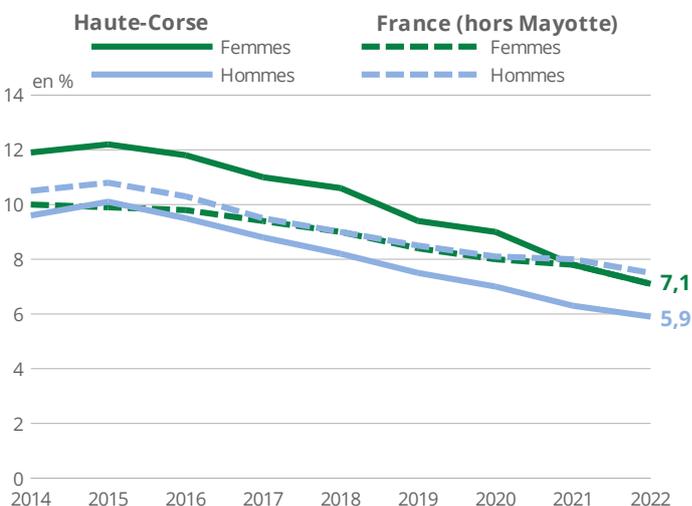
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 25. Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



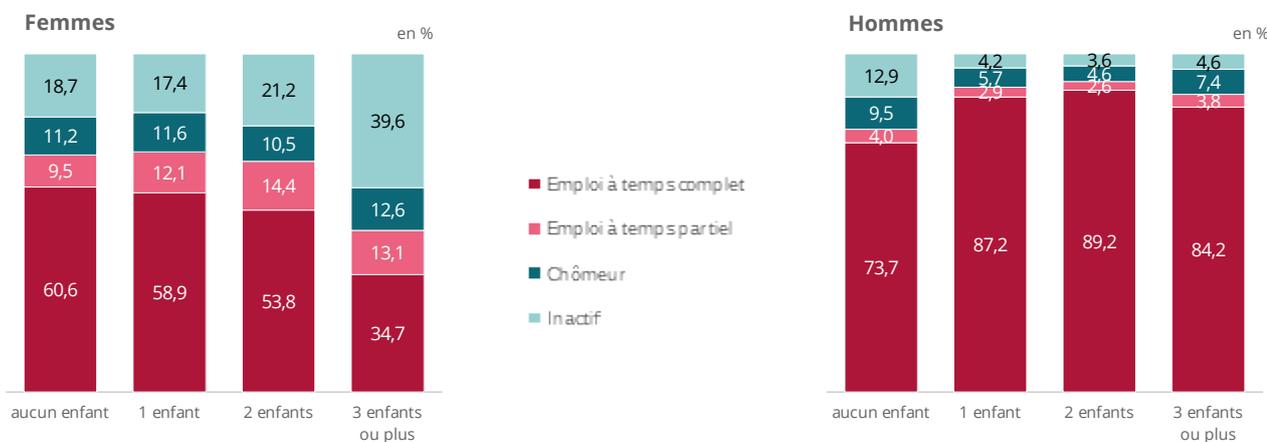
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 26. Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 27. Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

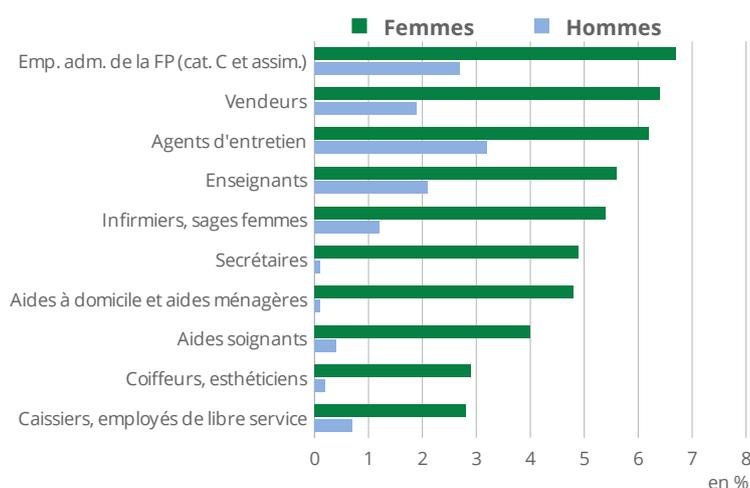


Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En Haute-Corse, les familles professionnelles le plus souvent occupées par les femmes sont « Employées administratives de la fonction publique (catégorie C et assimilés) » (6,7 % des femmes en emploi), « Vendeuses » (6,4 %) et « Agentes d'entretien » (6,2 %). Les hommes sont plus souvent « Armée, police, pompiers » (6,6 %), « Conducteurs de véhicules » (5,2 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,7 %).

► 28. Répartition par familles professionnelles en 2020

► 28a. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

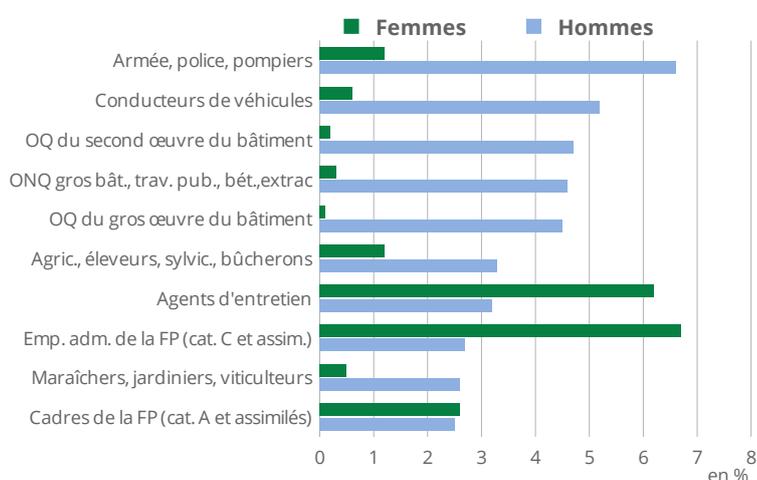
► 28b. Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Aides à domicile et aides ménagères	96,7	3,3
Secrétaires	96,5	3,5
Coiffeurs, esthéticiens	91,9	8,1
Aides soignants	89,3	10,7
Employés de la comptabilité	79,5	20,5

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28c. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28d. Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ de la réparation automobile	1,6	98,4
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,4	97,6
OQ du second œuvre du bâtiment	2,8	97,2
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	4,5	95,5
OQ de la maintenance	5,1	94,9

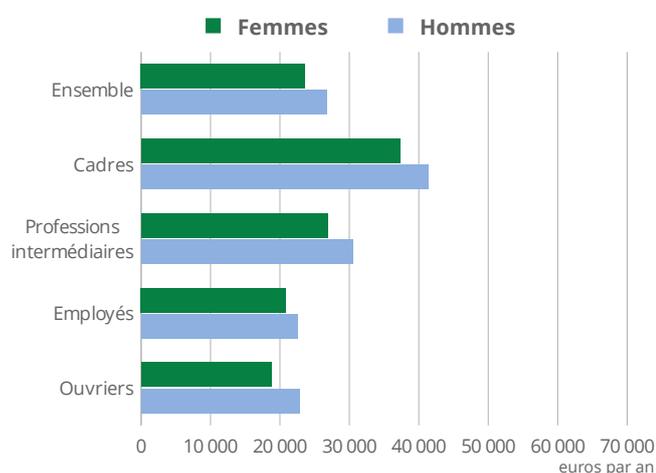
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

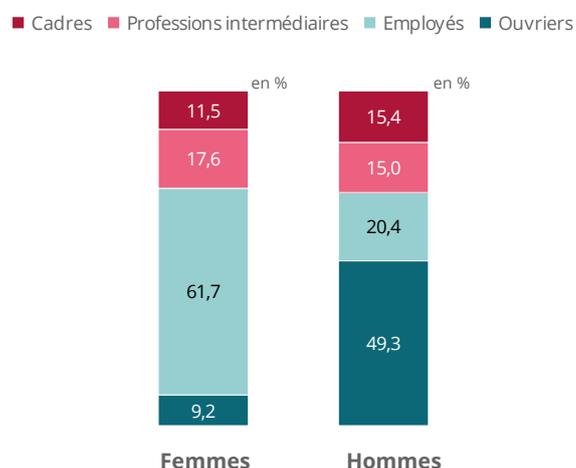
Salaires

29. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



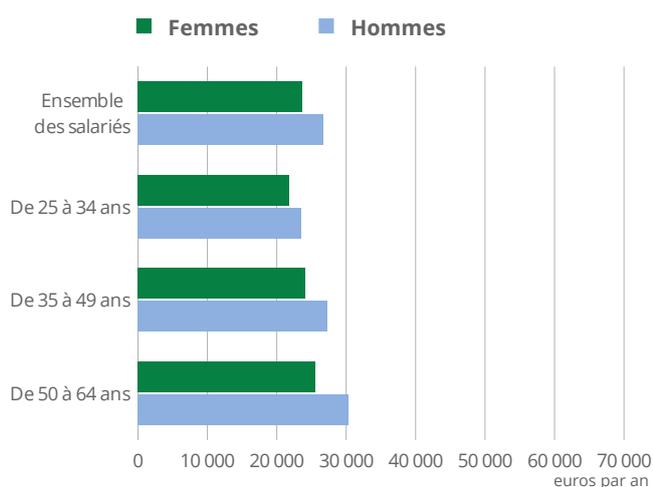
Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

30. Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

31. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

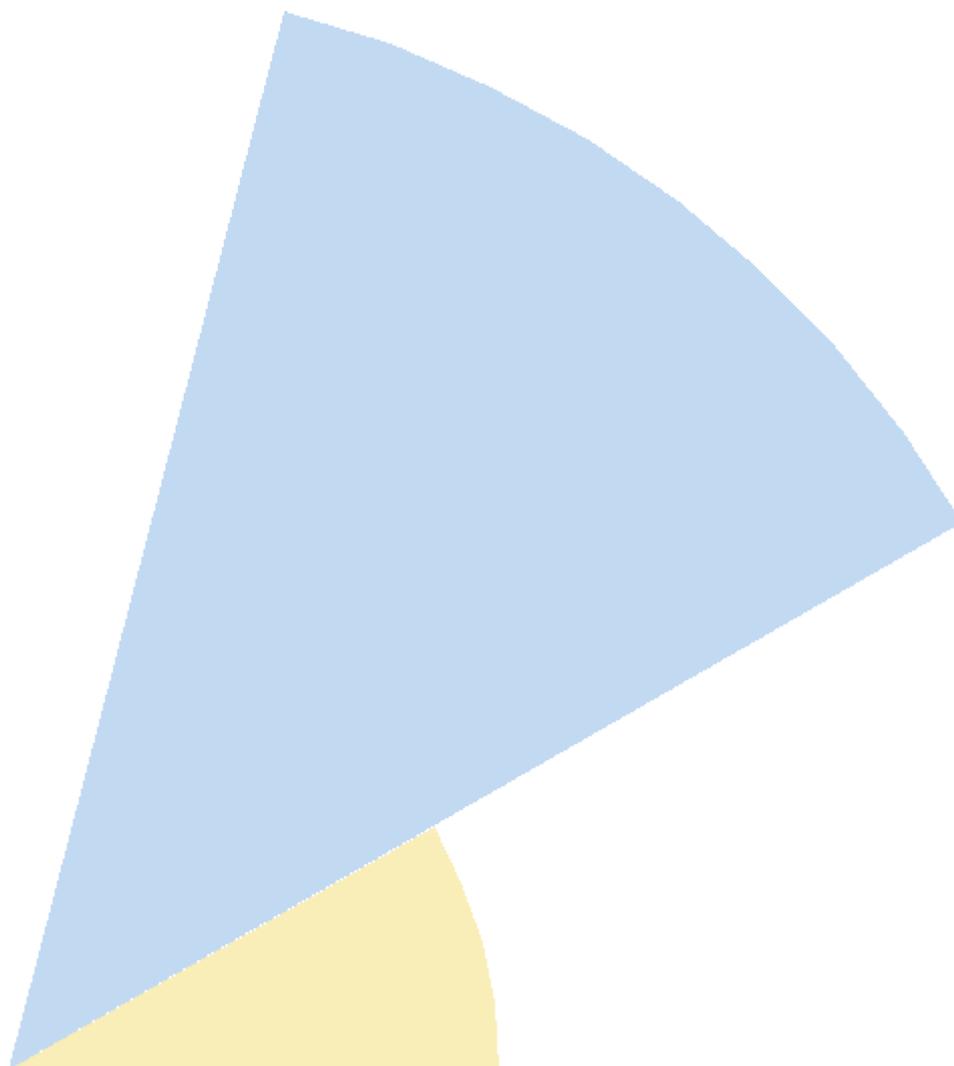


Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

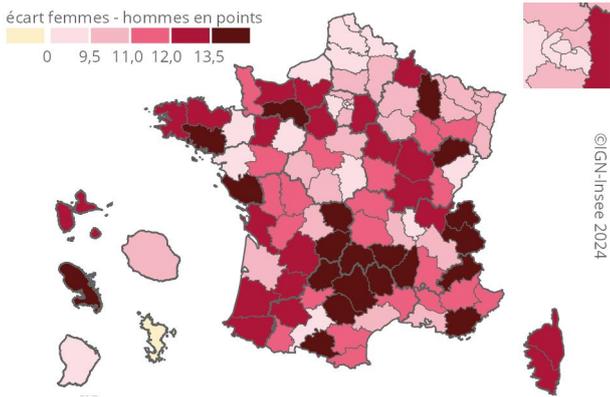
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 600 € en 2021 contre 26 770 € chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,5 % contre 15,4 % pour les hommes). Quand elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 300 € contre 41 400 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération par an est de 1 800 € contre 4 860 € entre 50 et 64 ans.

Femmes et hommes dans les départements français



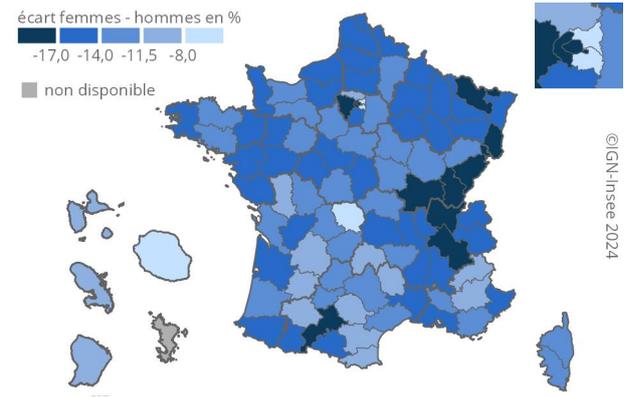
Diplômés du supérieur de 25 à 34 ans en 2020



Lecture : En 2020, en Corse-du-Sud, la part des diplômés du supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 12,3 points à celle des hommes au même âge.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

Salaire annuel net moyen en EQTP en 2021

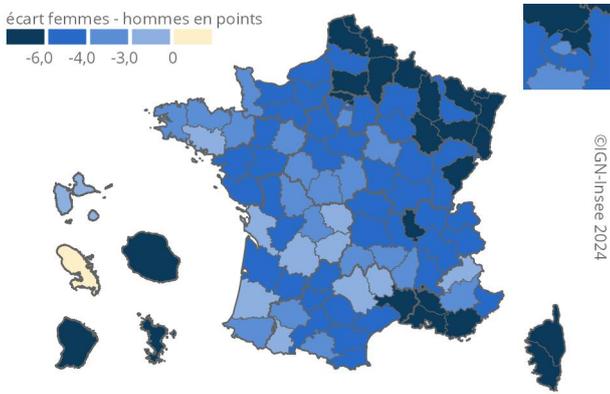


Lecture : En 2021, en Corse-du-Sud, le salaire net annuel moyen par EQTP des femmes est inférieur de 12,3 % à celui des hommes.

Champ : Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte.

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de travail 2021.

Taux d'activité en 2020

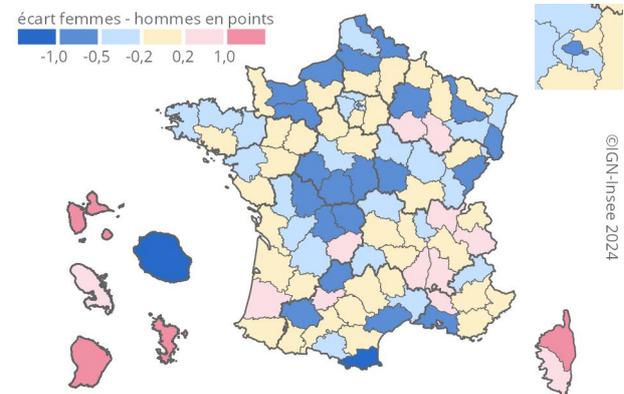


Lecture : En 2020, en Corse-du-Sud, le taux d'activité des femmes est inférieur de 8 points à celui des hommes.

Champ : Population active de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

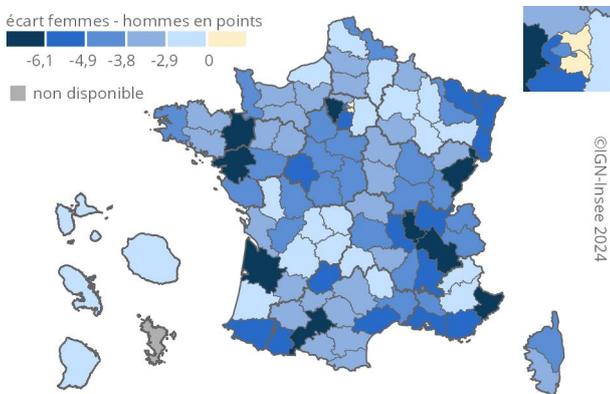
Taux de chômage en moyenne annuelle en 2022



Lecture : En 2022, en Corse-du-Sud, le taux de chômage des femmes est supérieur de 0,5 point à celui des hommes.

Source : Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2ème trimestre 2022 pour Mayotte.

Cadres en 2021

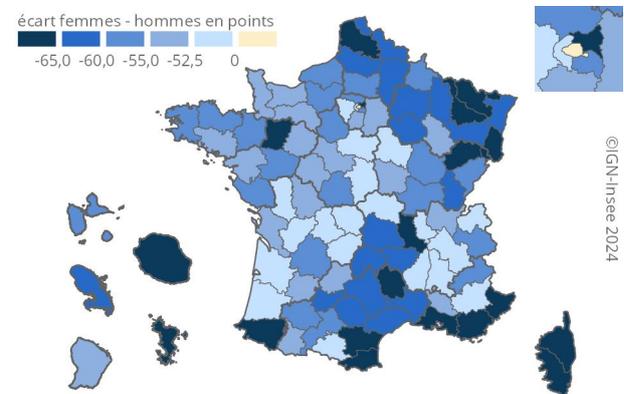


Lecture : En 2021, en Corse-du-Sud, la part des femmes parmi les cadres est inférieure de 3,5 points à celle des hommes.

Champ : Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte en équivalent temps plein (EQTP).

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence 2021.

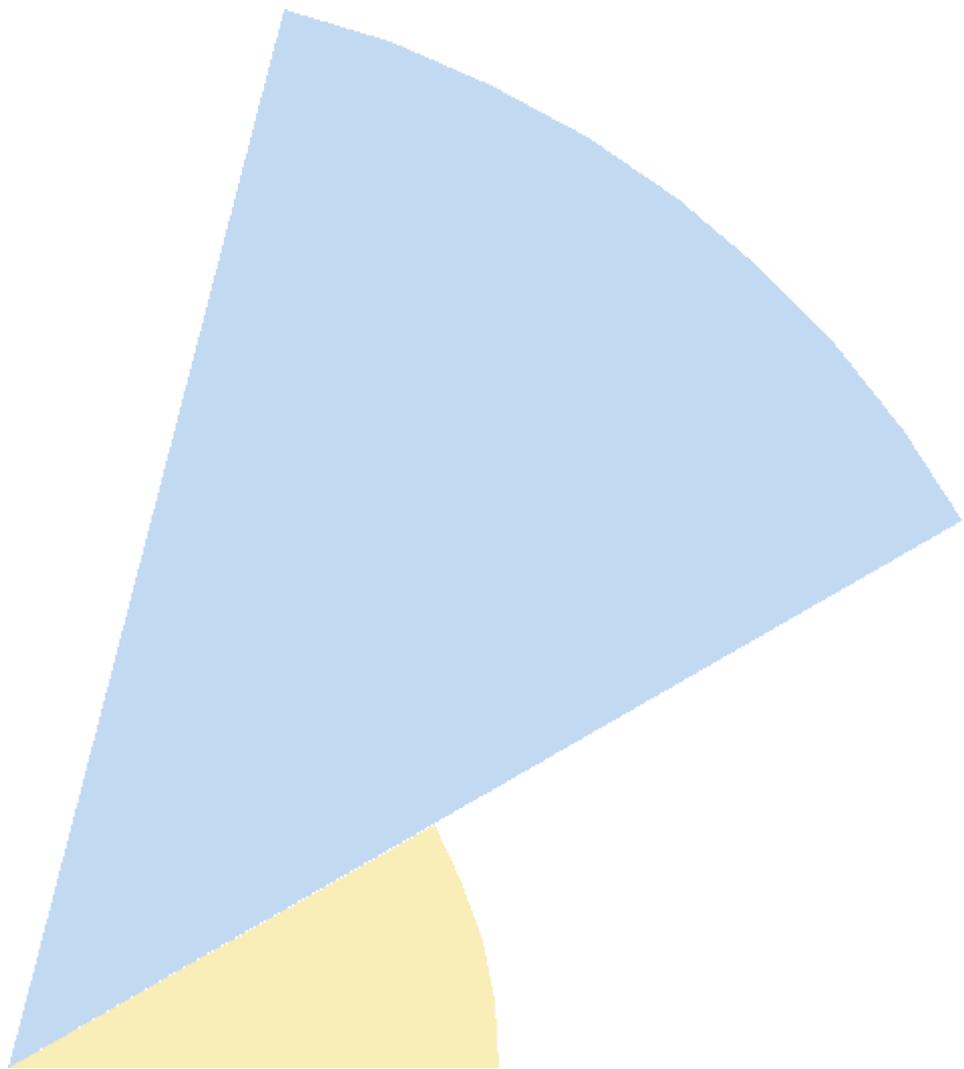
Maires en 2023



Lecture : En 2023, en Corse-du-Sud, la part des femmes parmi les maires est inférieure de 77,4 points à celle des hommes.

Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Pour comprendre



► Définitions

Âge moyen de la mère à l'accouchement : âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

La nomenclature des professions et **catégories socioprofessionnelles** dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Chômage :

Au sens du recensement, est **chômeur** toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

L'Insee produit des **taux de chômage localisés** (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources :

- des données administratives sur l'emploi ;
- des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ;
- de l'Enquête Emploi en Continu (EEC).

Le **couple** au sein d'un ménage correspond à un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait. Cette définition d'un couple est utilisée à partir de la diffusion des résultats statistiques du millésime 2013, pour laquelle les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement.

Diplôme :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

Aucun diplôme, brevet des collèges (pas ou peu diplômé) :

- Pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ;
- Scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- Scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;
- Certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB ;

CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent

Baccalauréat, brevet professionnel :

- Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ;
- Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.

Diplômé du supérieur :

- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent ;
- Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé ;
- Doctorat de recherche (hors santé).

Emploi en équivalent temps plein (EQTP) : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein (EQTP). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5*0,8) en EQTP.

Est compté comme **enfant** d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge et sexe de l'année considérée.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

La nomenclature des **familles professionnelles (FAP)** est construite à partir d'un croisement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Chaque FAP regroupe des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. La nomenclature des FAP utilisée se subdivise en 87 familles regroupées. Les termes de « métier » et de « profession » sont utilisés de façon équivalente et s'appuient sur cette nomenclature.

Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Mode de cohabitation

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 18 à 29 ans :

Les **jeunes de 18 à 29 ans vivant dans leur famille** sont les personnes de 18 à 29 ans vivant dans le même logement que leurs parents (ou un de leurs parents) ou dans le même logement qu'un autre membre de leur famille, hors conjoint ou enfant (exemple : grand-parent, frère...).

Les **jeunes de 18 à 29 ans autonomes** sont définis ici comme les personnes de 18 à 29 ans ne vivant pas dans le même logement que leurs parents ou un autre membre de leur famille (hors conjoint ou enfant).

Un jeune autonome peut vivre :

en couple ou famille monoparentale : le jeune est adulte d'un couple (avec ou sans enfant) ou d'une famille monoparentale et le couple ou la famille monoparentale est l'unique occupant du logement ;

seul : le jeune occupe seul son logement ;

en colocation : le jeune, en couple ou non, partage son logement avec d'autres personnes ;

en communauté : le jeune est recensé dans une communauté (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, foyers et résidences sociales ou assimilés, établissements hébergeant des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, casernes, établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour...).

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 65 ans ou plus :

personne vivant à domicile, en couple

personne vivant à domicile, seule

en service de moyen ou long séjour : Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), établissement de soins médicaux de longue durée, structure pour adultes handicapés, structure sociale pour adultes et familles..

autres situations : personne ne vivant pas seule ou en couple dans son logement (exemple : personne hébergée chez son enfant, colocation ...) et personne recensée dans une communauté hors service de moyen ou long séjour (exemple : communauté religieuse, établissement social de court séjour...).

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur. Le niveau de vie du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Les chiffres de **population** présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

La population des résidences principales (ou population des ménages) ;

La population des personnes vivant en communautés ;

La population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Spécialités et séries en classe terminale

Spécialités en terminale générale

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Littérature, philosophie, langues (Littérature et philosophie, Humanités, Langues, Littératures et cultures étrangères, Langues et culture de l'Antiquité)

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

Numériques et sciences informatiques

Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)

Les spécialités « Écologie - Agronomie et Territoire », dans les lycées agricoles et "Sports Éducation Physique, pratiques et cultures sportives" présentes depuis la rentrée 2021 ne sont pas reprises dans ce document.

Séries de baccalauréat technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Les séries Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication et Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole ne sont pas reprises dans ce document.

Spécialités de baccalauréat professionnel

Il existe une centaine de spécialités de baccalauréats professionnels. Chaque spécialité du baccalauréat professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'Éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Dans ce document, seules les spécialités représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en terminale professionnelle sont retenues.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi au sens du recensement de la population** rapporte le nombre de personnes en emploi au sens du recensement à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus étant en situation de pauvreté monétaire. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

► Pour en savoir plus

Insee, « Femmes et hommes, l'égalité en question – Édition 2022 », Insee références, mars 2022

Thomas Dubuis, Antonin Bretel (Insee), « Les femmes encore minoritaires aux fonctions de pouvoir », Insee Flash Corse n°67, mars 2022

Isabelle Tourtin-Battini, Xavier Pétilon (Insee), « Les femmes au sein des couples en emploi : plus souvent diplômées, surqualifiées et à temps partiel que leurs conjoints », Insee Flash Corse n°75, mars 2023

Fabienne Daguët (Insee), « Les femmes et les hommes très diplômés vivent plus souvent en couple que les peu diplômés », Insee Première no 1937, février 2023

Roussel Philippe, « Femmes et Hommes : une lente décréue des inégalités », in « Femmes et hommes, l'égalité en question – Édition 2022 », Insee références, mars 2022

Godet Fanny, « Dans le secteur privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021 », Insee Focus n° 292, mars 2023.

Christel Colin et Sylvie Le Minez, Insee, « Évolution des inégalités entre les femmes et les hommes : faut-il se réjouir ou se désoler ? », Blog de l'Insee, mars 2023.

Égalité femmes-hommes : les chiffres clés de la Corse

Insee Dossier Corse

n°19

Mars 2024

En 2020, 176 631 femmes vivent en Corse, soit 51 % de la population de l'île.

Cette étude fait le point et questionne l'égalité entre les femmes et les hommes selon différents thèmes (caractéristiques démographiques, enseignement-éducation, conditions de vie, travail-emploi et salaires). Les femmes ont une espérance de vie à la naissance plus importante que les hommes et même la plus élevée des régions de France en 2020.

Dès la scolarité des différences apparaissent, notamment au travers des choix d'orientation et de spécialisation au lycée. Les femmes sont plus nombreuses à poursuivre des études supérieures et sont globalement plus diplômées que les hommes.

Au-delà de l'école, la pratique sportive au sein des clubs fait également apparaître des distinctions. Les femmes ne représentant qu'un tiers des licenciés des fédérations corsees et le choix des activités est marqué par le genre des pratiquants.

Au niveau de l'emploi, les femmes sont moins souvent en activité et enregistrent des périodes de chômage plus importantes. Quand elles travaillent, elles sont plus couramment à temps partiel. À temps de travail égal, leurs salaires sont toujours inférieurs à celui des hommes de l'ordre de 12 %. Cela s'explique notamment par des métiers occupés par des femmes moins rémunérateurs. Elles exercent dans les services et le commerce et sont moins souvent sur des postes de cadre.

Au niveau des structures familiales les inégalités demeurent, les femmes sont plus fréquemment à la tête d'une famille monoparentale que leurs homologues masculins. Or, ce sont des familles plus fragilisées notamment face à la pauvreté.

Enfin, dans l'accès aux responsabilités de la vie publique la parité n'est pas encore atteinte : seule 1 maire sur 10 est une femme.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)

